

A black and white photograph of two men wearing white hard hats and work clothes, standing in a large industrial or construction site. They are both smiling and have their arms crossed. The background shows a long, open space with concrete pillars and a ceiling with exposed pipes.

**2022
2023** **RAPPORT DE DURABILITÉ**

AVANT-PROPOS



Roeland Fraussen
Administrateur délégué

« The meaning of life is not simply to exist, to survive. But to move ahead, to go up, to achieve, to conquer ». »

Un slogan qui nous correspond à merveille. En plus des établissements de Geel (siège), Gand, Waremmes et Wommelgem, nous partons désormais à la conquête de Bruxelles. En effet, l'année dernière, nous avons acheté un immeuble de bureaux à Neder-over-Heembeek. Un bâtiment qui était resté vide pendant des années.

Le lien avec notre Rapport de durabilité ? Lors des travaux de démolition des plafonds, il est apparu que les éléments techniques étaient dépassés et ne répondaient plus aux normes actuelles. Tous les systèmes de chauffage et de ventilation ont donc été remplacés. L'accent a été mis sur le confort et l'économie d'énergie en termes de ventilation et de température. Notre premier projet RSE pour le cycle 2022-2023 était donc accompli. Vous trouverez plus de détails sur le travail réalisé dans la 7^e édition de notre Rapport de durabilité.

Déjà la 7^e édition ... Le temps passe vite. En effet, chez Renotec, la durabilité est à l'ordre du jour depuis plus de 20 ans. Elle fait partie de notre ADN. Au cours de l'année écoulée, nous avons à nouveau travaillé sur pas moins de 13 projets différents. Il est important de mentionner que nous ne nous concentrons pas uniquement sur les nouveaux projets définis. En effet, nous poursuivons certains projets initiés par le passé. Notamment le partenariat avec De Waaienburg. Une

organisation d'aide à la jeunesse et à la famille à Geel. Ou Avalympics. Des organisations pour lesquelles nous continuons à organiser des actions.

Mais revenons aux projets de ce cycle. Il s'agit à nouveau de thèmes très variés qui concernent tous les SDG, car nous ne voulons pas nous cantonner à un seul SDG spécifique. En effet, l'accent mis sur les 6 P (personnes, planète, prospérité, partenariats, paix et plaisir) ne s'arrête pas à un seul SDG.

Dans ce cycle, notre Junior Board a soumis une enquête aux travailleurs concernant l'équilibre travail-vie privée et la manière de l'améliorer. Nous avons défini de nouvelles actions liées à l'économie circulaire. Plusieurs travailleurs en maladie de longue durée ont bénéficié d'adaptations afin de pouvoir reprendre le travail dans notre organisation. Nous avons analysé la chaîne de la chaîne de valeur concernant le mortier de réparation et les travaux de terrassement. Et ce, également dans le cadre de notre objectif de réduction du CO₂. Dans l'avant-propos de notre précédente édition, nous précisons que nous visons la certification de l'échelle de performance CO₂ de niveau 3. Nous l'avons entre-temps obtenue. Nous travaillons désormais sur l'obtention du niveau 4.

Il s'agit là d'un aperçu des diverses initiatives. Nous vous invitons à les découvrir plus en détail dans ce Rapport de durabilité, ainsi que les autres projets qui ne sont pas mentionnés ici.

Bonne lecture !



TABLE DES MATIÈRES

01 	RENOTEC	01
	1. Vision, mission et valeurs	02
	2. À propos du Groupe Renotec	04
	3. Historique	06

03 	ACTIONS 2022-2023	13
	9. Objectifs et actions	14
	10. Collaborateurs	56
	11. Sécurité et santé	59
	12. Environnement	61

02 	DURABILITÉ	07
	4. À propos de ce rapport	08
	5. SDG comme cadre de référence	09
	6. Profil de l'organisation	10
	7. Parties prenantes	11
	8. Chaîne de valeur	12

04 	PRATIQUE	65
	13. Indicateurs financiers	66

01 RENOTEC



1. VISION, MISSION ET VALEURS

Au sein du Groupe Renotec, nous voulons créer un environnement idéal pour réaliser les ambitions futures, mais aussi un cadre innovant qui fait la part belle au savoir-faire. Un entrepreneur de classe 8 et le leader du marché pour les projets de rénovation les plus exigeants. **Nous commençons là où les autres s'arrêtent.** Pour cela, nous avons besoin de talent, de collaborateurs à la pointe. Nous souhaitons dès lors nous focaliser sur le soutien et la promotion du talent, un plan de développement personnel pour que chaque individu puisse créer son propre scénario professionnel.

Nous voulons **donner des opportunités** à nos collaborateurs, leur permettre d'apprendre et **innover ensemble**. Nous voulons mettre en place la bonne atmosphère dans l'entreprise et accorder l'attention nécessaire **à la santé et au bien-être** physique et mental. Nos collaborateurs doivent se sentir comme chez eux au sein du Groupe Renotec. Il est aussi important que nos collaborateurs puissent compter sur nous : **nous voulons être leur coach de carrière, fiable, sûr et responsable.**

Nous visons une qualité et une satisfaction client élevée, ainsi que 0 accident en travaillant de façon orientée client, propre et efficace. Pour ce faire, nous collaborons de manière **Fiable, Flexible, Innovante et Pragmatique**, dans le respect de l'environnement.

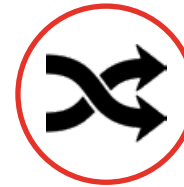
En 2022, Renotec a obtenu la certification de niveau 3 sur l'échelle de performance CO₂. En 2023, nous placerons la barre un peu plus haut en passant au niveau 4.

Pour la période 2022-2024, nous visons à réduire nos émissions de CO₂ de 162 tonnes de CO₂, soit 3,8 % par rapport aux émissions de 2021.



FIABLE

Le savoir-faire exige de la qualité et la qualité exige du savoir-faire. Nous optons résolument pour des relations durables avec nos partenaires et collaborateurs. Vous pouvez compter sur nos travailleurs.



FLEXIBLE

La rénovation amène souvent son lot de surprises. S'adapter et être flexible, voilà la priorité. Un collaborateur de Renotec ne se laisse pas décourager. Chaque projet de rénovation ou restauration est unique. Et c'est précisément ce qu'aiment nos travailleurs.



INNOVANT

Innover est la clé de notre réussite. Technologies, procédures, moyens, collaborateurs : à chaque niveau, l'innovation est dans notre ADN. Plus le problème est complexe, plus nous sommes inventifs.

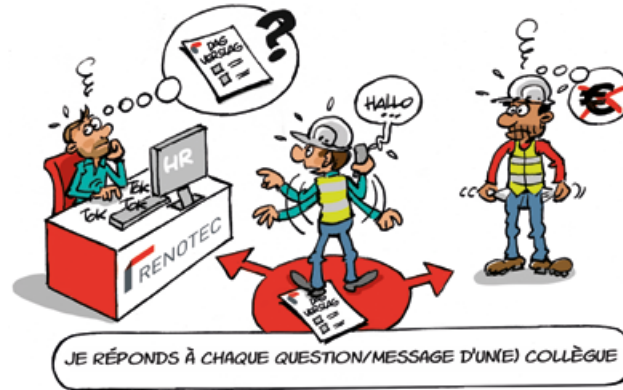


PRAGMATIQUE

Nous ne jurons que par l'efficacité et la communication directe, sur le chantier comme dans nos bureaux. Nos collaborateurs savent ce qu'ils ont à faire.

Avec nos collaborateurs FFIP, nous travaillons chaque jour à la croissance de Renotec. Pour pouvoir maintenir cette croissance, nous avons défini **5 facteurs de succès**. Nous avons associé chacun des facteurs à un mot Renotec. Si nous appliquons chaque jour ces cinq principes de manière cohérente, l'avenir du Groupe Renotec sera placé sous le signe de **la croissance, pour l'individu et pour l'entreprise**.

Pour illustrer les différents termes, mais aussi et surtout les comportements associés, afin que chaque collaborateur puisse pleinement les saisir, nous avons réalisé des cartoons en français et en néerlandais. Les cartoons sont à la fois amusants et faciles à comprendre. La manière idéale de diffuser ces termes à travers toute l'organisation.



SOIGNAL

Comportement qui consiste à tenir compte des tâches de chacun dans un environnement de respect.



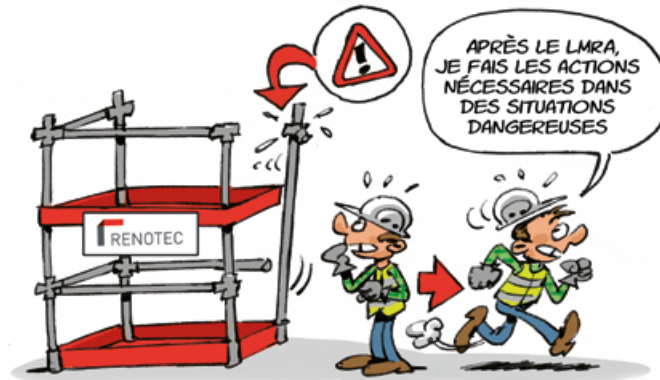
LEAN

Processus d'amélioration continue dans le cadre duquel un travail efficace et un résultat final de qualité occupent une place centrale.



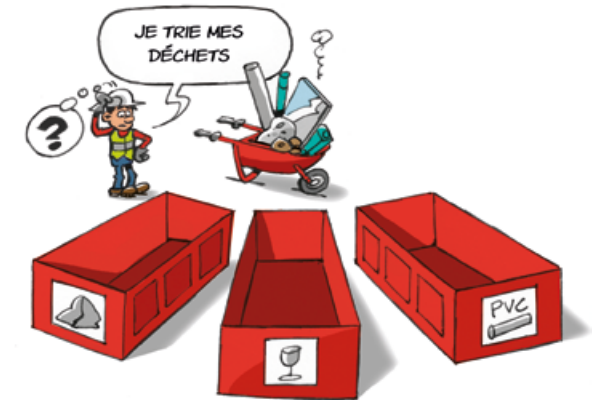
CLIENTAL

Comportement qui accorde la priorité à la satisfaction et qui met en avant le dialogue avec le client.



ASAP

C'est l'abréviation d'As Safe As Possible.



MA'CHIQUE

État de soulagement d'une personne qui entre sur un chantier irréprochable où le matériel est bien rangé et entretenu.

2. À PROPOS DU GROUPE RENOTEC

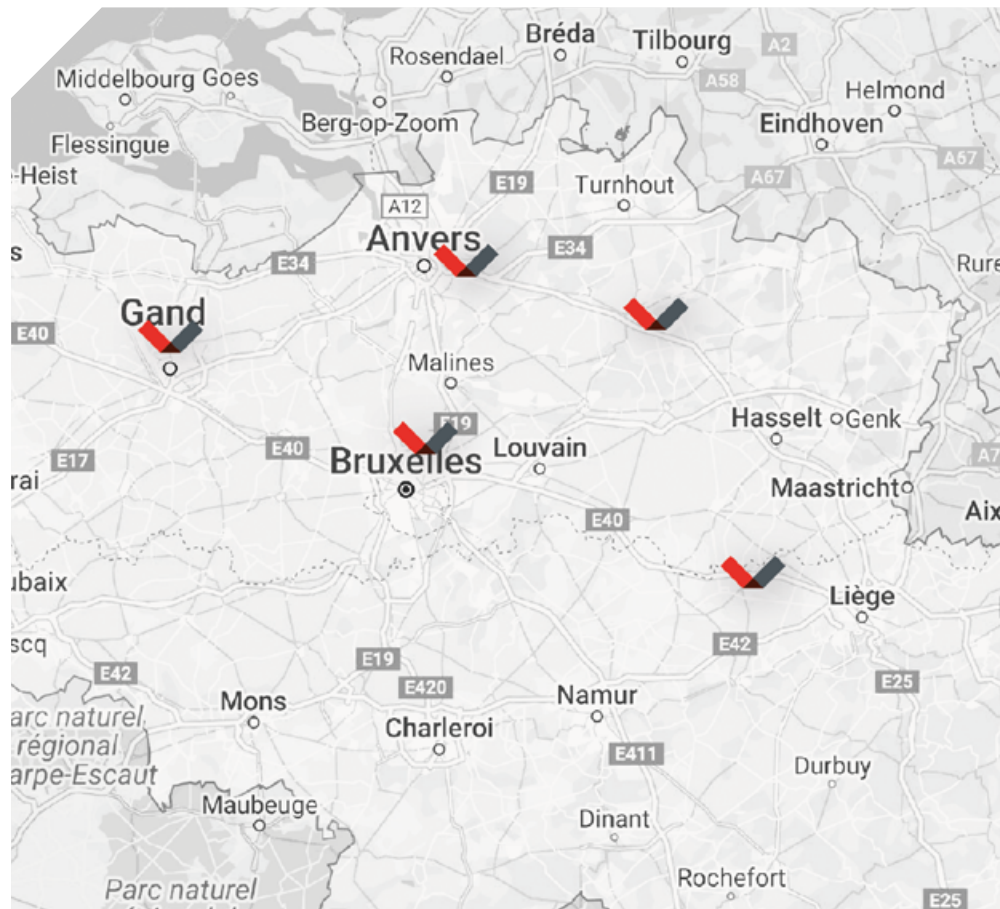
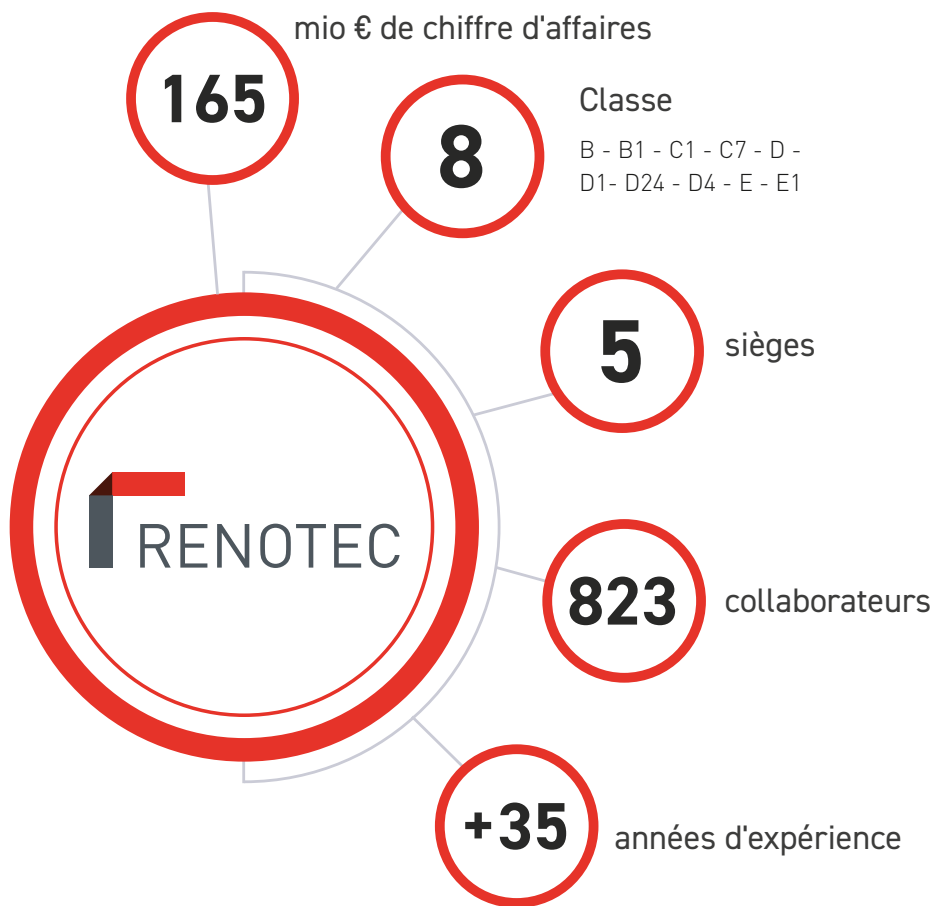
Le Groupe Renotec se concentre sur les travaux de rénovation et restauration spécialisés et offre un nouvel avenir aux monuments, bâtiments et tuyaux souterrains. Les projets qui demandent un savoir-faire artisanal sont faits par nous. **En accordant une grande attention à la sécurité et qualité**, Renotec résout n'importe quel problème complexe ou exceptionnel.

Renotec développe son propre savoir-faire. Toutes les connaissances nécessaires liées aux activités de niche sont présentes et développées en interne. Renotec investit résolument dans le développement de son savoir-faire.

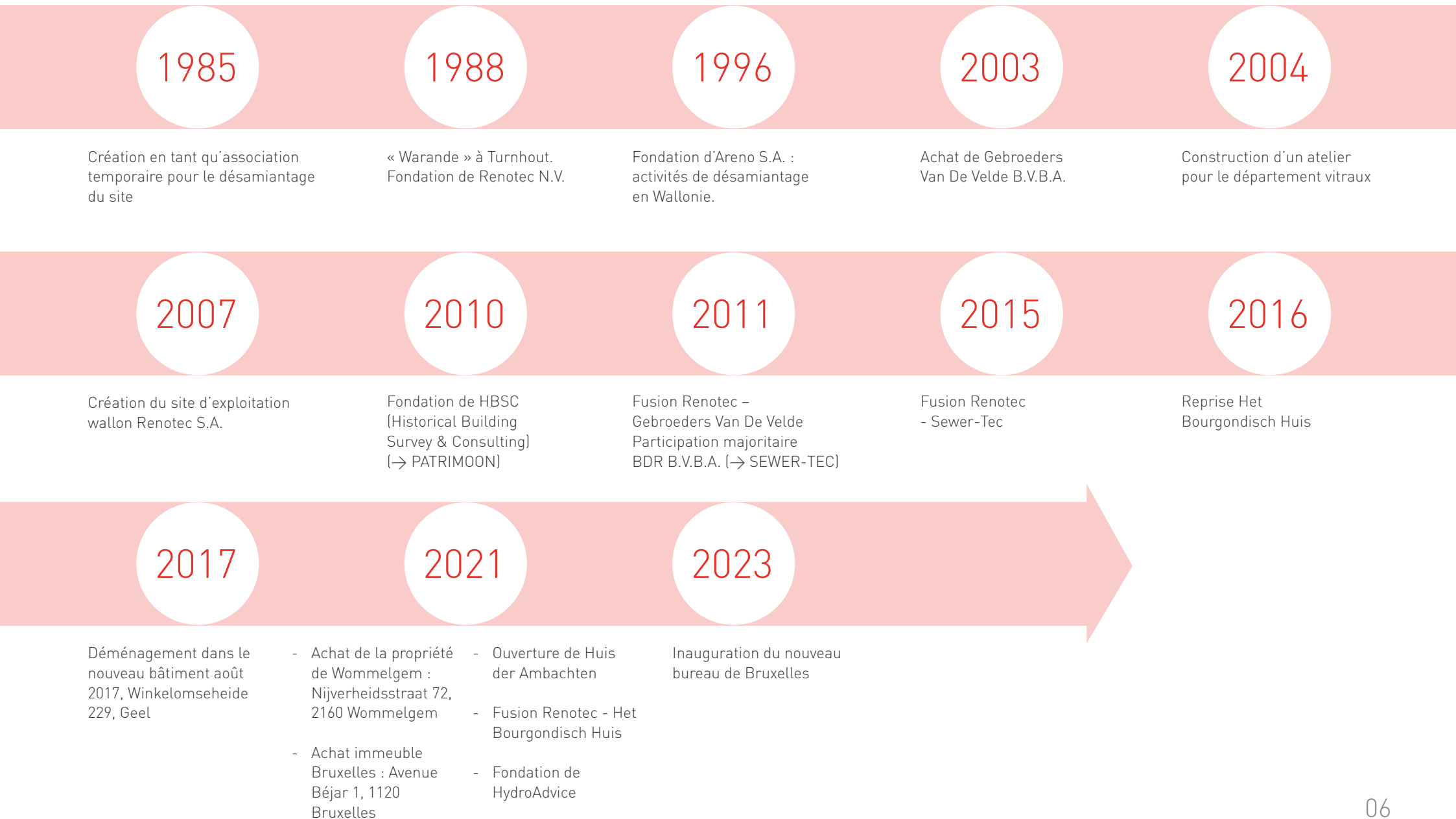
Au final, ce sont nos collaborateurs motivés et impliqués qui font la différence. Nous sommes un groupe solide avec plus de 35 ans d'expérience et 900 collaborateurs fixes au moment de la rédaction de ce rapport. **Nos collaborateurs sont notre capital le plus précieux.** Leur sécurité et leur bien-être sont nos priorités. C'est bon pour eux et ... pour nous. Parce que si vous vous sentez bien quelque part, vous avez plus de chances d'y rester. De cette façon, nous pouvons faire la différence ensemble et, surtout, continuer à grandir ensemble. Parce que nous avons des ambitions de croissance ! Ensemble, nous formons une équipe soudée : **#WeAreRenotec**

Chez Renotec, nous accordons beaucoup d'importance à l'épanouissement personnel de nos collaborateurs. Les nouveaux collaborateurs bénéficient d'une formation complète composée de différents modules en fonction de leur profil.





3. HISTORIQUE



02 DURABILITÉ



4. À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport de durabilité est la 7e version publiée par Renotec et porte sur le cycle de la Charte VOKA Entreprise Durable 2022-2023.

Ce rapport porte sur le Groupe Renotec, dont le siège social est situé Acaciastraat 14C à 2440 Geel. Nos produits et services sont fournis en Belgique.

Nous nous efforçons de dresser un rapport à l'échelle du groupe consolidé, dans la mesure où les données chiffrées sont connues.



5. LES SDG COMME CADRE DE RÉFÉRENCE



Renotec choisit de baser ses efforts en matière de développement durable sur les Sustainable Development Goals (SDG) des Nations Unies. En septembre 2015, ces SDG ont été officiellement adoptés par l'assemblée générale de l'ONU. Ces objectifs reflètent les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et écologique.

Il s'agit également d'une fusion unique de deux agendas mondiaux : le développement durable et l'aide au développement.

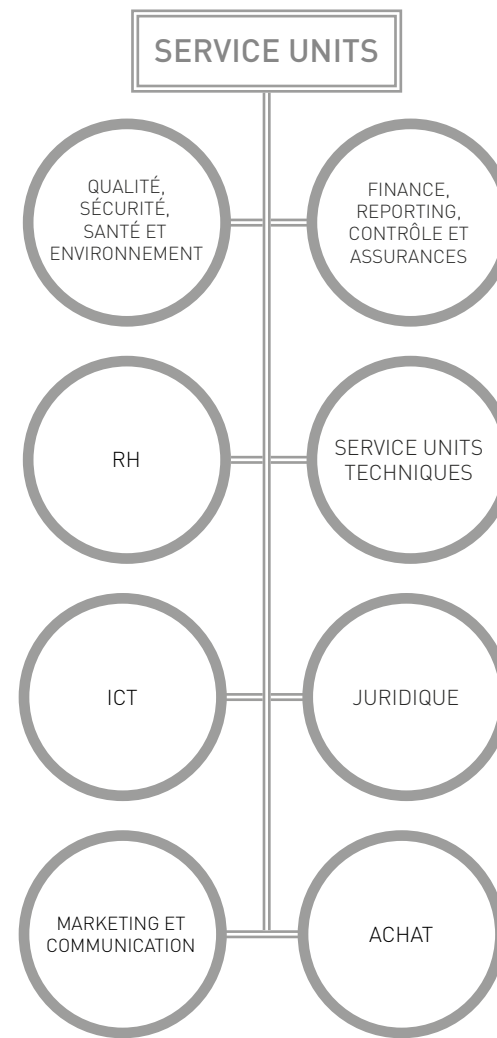
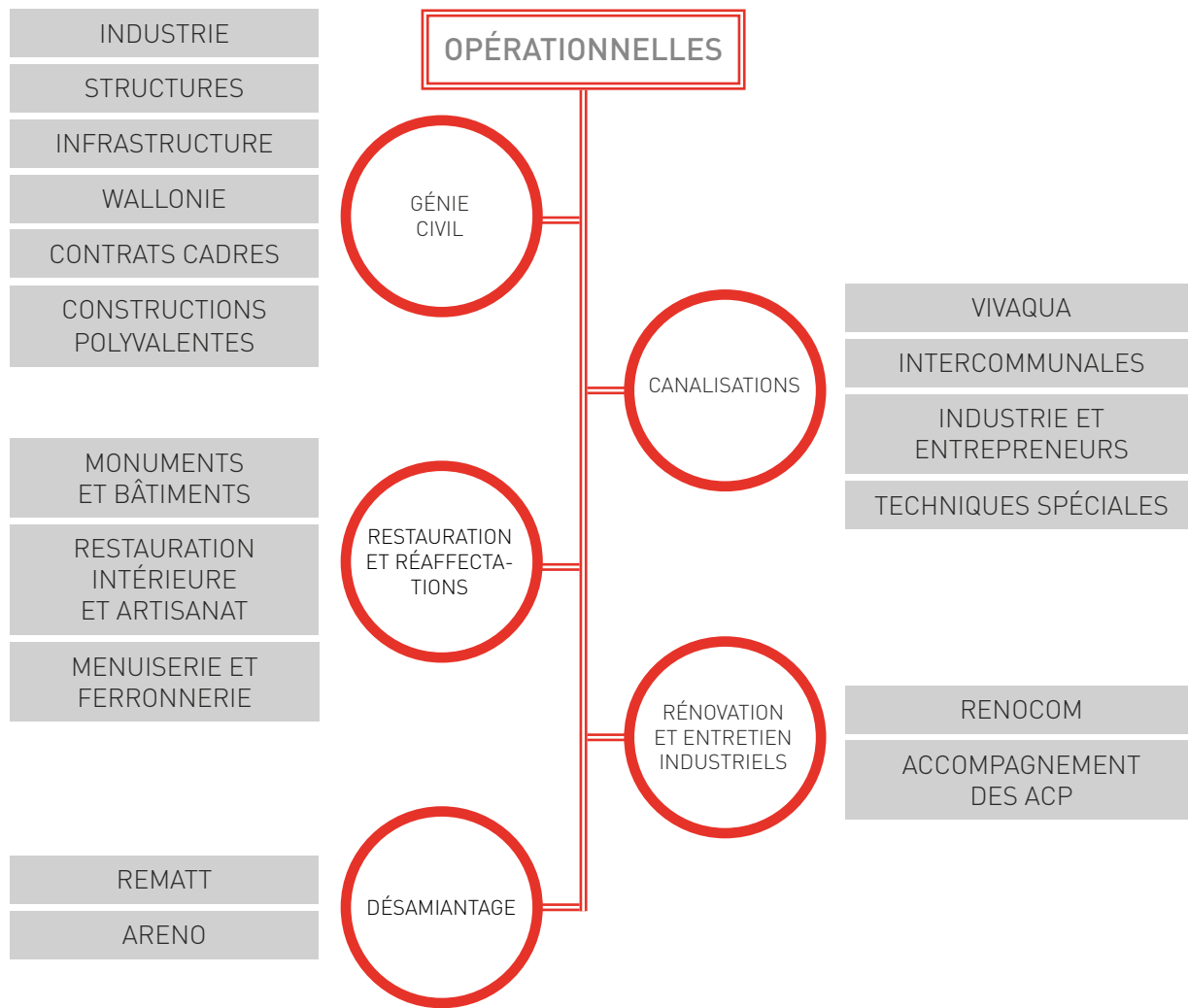
Cet agenda met l'accent sur « l'universalité », ce qui signifie que cette implémentation ne doit pas avoir lieu uniquement dans les pays en développement, mais sur toute la planète.

Depuis 2017, Renotec s'engage à suivre ces SDG et à communiquer la vision sur laquelle elles se basent. Nous sommes convaincus que ces objectifs sont nécessaires et nous les défendons auprès de toutes nos parties prenantes.

Nous estimons que le développement durable est encore trop souvent cantonné uniquement aux émissions de CO₂ et au traitement des déchets.

Ces aspects sont bien sûr importants, mais le développement durable implique tellement plus que cela ! Nous voulons nous pencher sur tous les principes de l'entrepreneuriat durable : « **personnes, planète, prospérité, partenariats, paix et plaisir.** ». Aucun SDG n'a la priorité, ils ont tous la même importance.

6. PROFIL DE L'ORGANISATION



7. PARTIES PRENANTES

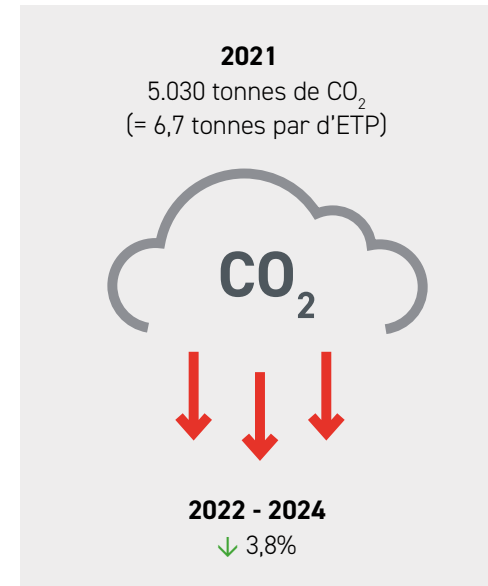
Une bonne communication avec nos parties prenantes contribue à instaurer **un climat de confiance** et **une meilleure compréhension** entre toutes les parties.

Elle renforce la position de Renotec sur le long terme et permet des propositions et initiatives innovantes. Les thèmes importants qui peuvent concerner nos parties prenantes sont notamment le bien-être de nos collaborateurs, la satisfaction client, l'orientation client, ...

8. CHAÎNE DE VALEUR

Les activités de notre entreprise ont un impact sur l'environnement et notre cadre de travail. Voilà pourquoi Renotec mise résolument sur le développement durable. **Nous voulons réduire au maximum cet impact en construisant un avenir durable via notre chaîne de valeur.** Le développement durable crée de nouvelles opportunités.

Nous continuons à franchir des étapes dans ce domaine. Récemment, nous nous sommes d'ailleurs engagés à obtenir un certificat de lutte contre les émissions de CO₂ selon le Manuel de l'Échelle de performance CO₂ 3.1. D'ici 2023, nous visons le niveau 4. Pour ce faire, nous examinerons deux chaînes d'émission clés.



03 ACTIONS 2022-2023



9. OBJECTIFS ET ACTIONS

CHARTE VOKA ENTREPRISE DURABLE 2022-2023

Renotec a une fois de plus obtenu le certificat VOKA Entreprise durable (cycle 2022-2023).

Pas moins de 13 projets ont été abordés dans ce plan ambitieux. Les 13 projets sont brièvement présentés ci-dessous.

Entre-temps, le nouveau plan d'action pour le cycle 2023-2024 est entré en vigueur sous la devise « ne pas avancer, c'est reculer ».



1. ÉQUILIBRE TRAVAIL-VIE PRIVÉE

« Quelques petites adaptations et concessions de la part de l'employeur peuvent favoriser grandement l'équilibre travail-vie privée. »

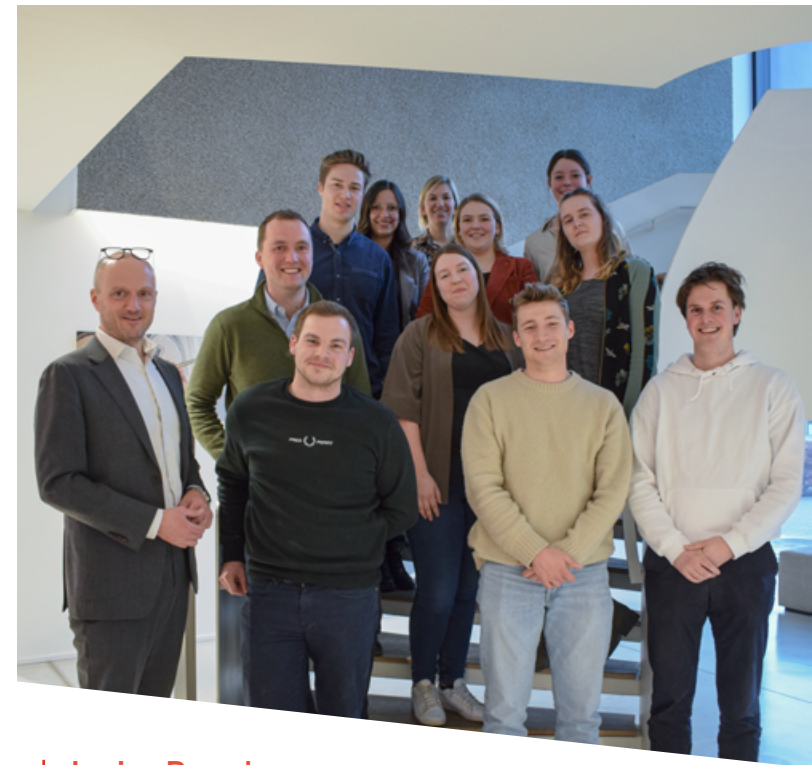
– Annemie Clement, coach Work Life Balance

Investir dans l'équilibre travail-vie privée des collaborateurs est une situation gagnant-gagnant pour l'employeur et le travailleur.

Cela génère :

- Plus de motivation ;
- Moins de stress ;
- Une meilleure image de l'entreprise.

Dans cette optique, nos collègues du Junior Board se sont penchés sur l'intérêt et les possibilités d'actions pour améliorer l'équilibre travail-vie privée de nos collaborateurs. Le Junior Board est une équipe de jeunes gens qui réfléchissent avec la direction aux questions stratégiques liées à notre organisation. Une nouvelle équipe est constituée chaque année. Les collègues se réunissent deux fois par mois. Chaque mois, le président soumet les thèmes abordés au comité de direction. La présidence est alternée afin que chacun puisse endosser ce rôle.



Junior Board
2023

Mais revenons à leur action :

1. PHASE 1 – ENVOI DE L'ENQUÊTE AUX COLLABORATEURS

En avril 2022, le Junior Board a lancé un sondage auprès de nos employés. Et ce, via les plateformes de communication interne (Workplace [voir notre précédent Rapport de durabilité] et les bulletins d'information).

Il avait pour but de sonder l'intérêt des collaborateurs pour les initiatives suivantes :

- Livraison de produits de supermarché/food boxes ;
- Boîte à colis automatique ;
- Repas préparés frais ;
- Service de repassage ;
- Cours de fitness en groupe ;
- Suggestions personnelles.



FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

Une entreprise qui participe à l'allègement de nos tâches ménagères. Cela vous semble intéressant ?

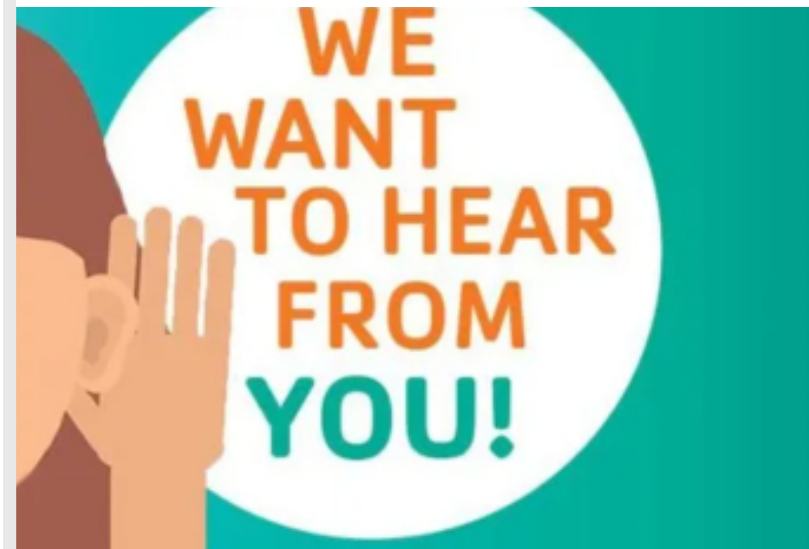
Actuellement, le Junior Board étudie différentes options pour améliorer l'équilibre travail-vie privée chez Renotec. Afin de prendre les mesures nécessaires, il est essentiel de connaître ce qui intéresse nos collaborateurs.

Votre avis est donc très précieux !

Vous aimeriez connaître les propositions et/ou vous avez une bonne idée ? N'hésitez pas à nous faire part de vos préférences personnelles via ce sondage.

Merci d'avance pour votre temps et votre contribution.

L'équipe du Junior Board.

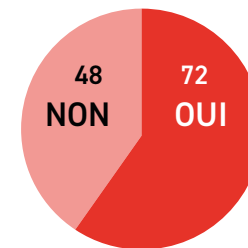




SUPERMARCHÉS

Êtes-vous intéressé-e par des livraisons au travail par les supermarchés ?

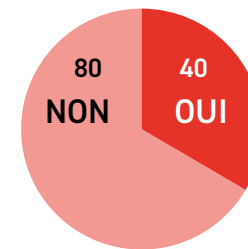
2/3 RÉPONDENT OUI



BOX REPAS

Êtes-vous intéressé-e par la livraison de box repas comprenant tous les ingrédients pour préparer un bon repas (Hello fresh, Marley spoon, 15 gram foodbox, ...) ?

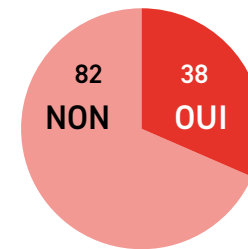
1/3 RÉPOND OUI
2/3 PARMIS CEUX-CI COMMANDENT PLUS D'UNE FOIS PAR MOIS.



REPAS PRÉPARÉS

Êtes-vous intéressé-e par la livraison de repas préparés (Foodmakersbox = box contenant plusieurs repas préparés) ?

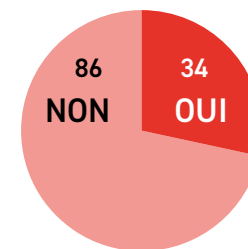
1/3 RÉPOND OUI
3/4 PARMIS CEUX-CI COMMANDENT PLUS D'UNE FOIS PAR MOIS.



SPORT APRÈS LE TRAVAIL

Êtes-vous intéressé-e de participer à des cours de fitness en groupe ?

1/3 RÉPONDENT OUI



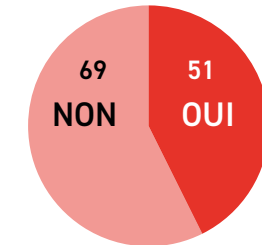


SERVICE DE REPASSAGE

Êtes-vous intéressé-e par les services d'un atelier de repassage (y compris nettoyage à sec) → vous apportez votre linge à repasser au travail, il est récupéré par l'atelier de repassage, et 2 jours plus tard, votre linge repassé est déposé au bureau.

2/5 RÉPONDENT OUI

3/4 PARMIS CEUX-CI ONT APPELÉ À CE TYPE DE SERVICE PLUS D'UNE FOIS PAR MOIS.



NOUVELLES PROPOSITIONS

- PING-PONG/BILLARD
- DISTRIBUTEUR DE SNACKS (SAINS OU NON)

PHASE 2 - RÉDACTION D'UN PLAN + PHASE 3 - LANCEMENT D'UNE PHASE DE TEST ET ÉVALUATION

Les collègues ont analysé tous les résultats et ont soumis leurs conclusions à la direction :

• LIVRAISON DE PRODUITS DE SUPERMARCHÉ/FOOD BOXES/COLIS

Les produits alimentaires devant être conservés au frais, il fallait prévoir une cellule réfrigérée spéciale ou un distributeur automatique doté d'un système de casiers réfrigérés. L'investissement était trop important. Par conséquent, ce point n'a pas été mis en œuvre pour le moment.

• COURS DE FITNESS EN GROUPE :

Cette proposition n'a suscité qu'un faible intérêt. Elle n'est pas été concrétisée.

• PLATS PRÉPARÉS

Les collègues ont étudié les moyens d'élargir les possibilités de restauration. En plus de la soupe et du pain mis gratuitement à la disposition des collègues au bureau tous les jours. Et la possibilité de commander le dîner auprès de deux commerçants locaux. Ils ont recherché un partenaire supplémentaire pour proposer des plats préparés frais.

- **SERVICE DE REPASSAGE**

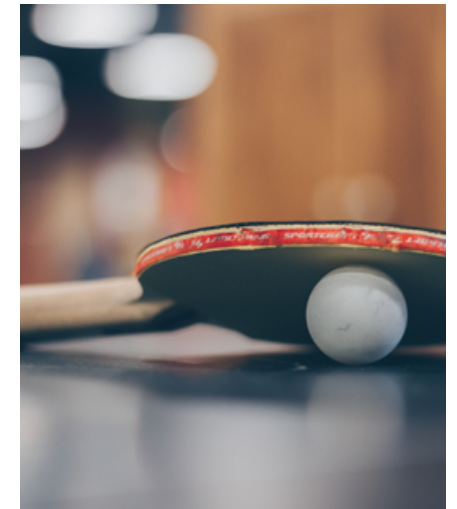
Cette initiative a également été concrétisée. Dans un premier temps, les collègues ont analysé les différentes options concernant l'organisation logistique :

- Soit une personne venait sur place au bureau pour faire le repassage.
- Soit le repassage était collecté, effectué en externe et ramené au bureau.

La première option s'est avérée irréalisable, tant sur le plan organisationnel que financier. Nous avons donc choisi la deuxième option : le lundi matin, les mannes de repassage sont collectés à notre bureau de Geel, et le jeudi après-midi, elles sont ramenées. Le paiement est effectué par les travailleurs au moyen de titres-services.

Nous avons rédigé une lettre d'information distincte à ce sujet, avec des informations pratiques sur le fonctionnement du service de repassage et des titres-services. Nous avons également informé les collègues via Workplace.

Pour l'instant, l'initiative ne rencontre pas (encore) un grand succès. Nous avons donc décidé de prolonger la période de test jusqu'à la fin du mois de mai 2023 et de voir ensuite si nous poursuivrons dans cette voie.



- **SUGGESTIONS PERSONNELLES**

Dans la liste des suggestions, les propositions suivantes sont en cours d'étude :

- **Distributeur de snacks**

Il a été intégré à notre frigo intelligent. Ainsi, en plus de tous les snacks et repas sains, il y a aussi une gamme (limitée) de snacks moins sains.

- **Table de ping-pong**

Elle a été sortie du grenier et a déjà bien été utilisée depuis.



2. RÉINTÉGRATION DES MALADES DE LONGUE DURÉE

Après une absence pour cause de maladie ou d'accident, le retour au travail n'est pas toujours évident. Il est important que l'employeur apporte le soutien nécessaire pour la préparation et la reprise du travail. Nous avons déjà pris plusieurs mesures dans le passé pour la réintégration des malades de longue durée. Mais jusqu'à présent, nous n'avons pas adopté une approche globale et structurée en la matière. Nous présentons ci-dessous nos efforts structurés pour permettre à ces collaborateurs de reprendre le travail et, plus important encore, de le poursuivre.

1. PHASE 1 - DÉFINIR LA MÉTHODE ACTUELLE DANS UNE PROCÉDURE ET L'ADAPTER À LA NOUVELLE LÉGISLATION

Nos collègues des ressources humaines ont commencé par examiner la procédure actuelle en cas de maladie de longue durée. Ils l'ont complétée par les possibilités de réintégration.

Le 01/10/2022, la législation dans ce domaine a changé. La procédure a donc été adaptée en conséquence. Des entretiens et des formulaires de rapport ont été prévus pour toutes les situations possibles dans le cadre du trajet de réintégration.

2. PHASE 2 - TEST - EXPLICATION AUX SYNDICATS - CONCERTATION AVEC LES DIVISIONS EN VUE D'UNE ÉVENTUELLE ADAPTATION

En guise de test, nous avons permis à 2 collègues d'effectuer un RenoSwitch. Nous parlons de RenoSwitch lorsqu'un travailleur change de fonction et/ou de département.

Le 1er collègue était absent depuis 3 ans. Il travaillait auparavant comme réparateur du béton. En raison de sa maladie, ce travail n'est plus possible physiquement. Il occupe désormais le poste de contrôleur pour les TSU (Technical Service Units). Il va de chantier en chantier pour inspecter les machines et soutenir les collègues. Pour lui comme pour nous, c'est une situation gagnant-gagnant. Il est très heureux de pouvoir retravailler. Quant à ses collègues, ils ne doivent plus venir à Geel depuis toute la Belgique pour faire contrôler leurs machines. Le pourcentage de machines non contrôlées a donc considérablement diminué. Un autre grand avantage est qu'il a lui-même passé des années sur les chantiers. Il connaît donc bien notre organisation et nos collaborateurs.





Pour le deuxième collègue, le trajet est plutôt proactif afin d'éviter une incapacité à long terme. Il était nettoyeur haute pression chez nous. Il est actuellement en train de suivre un trajet pour devenir chauffeur poids lourds. Comme il ne parle pas très bien le néerlandais, nos collègues font le nécessaire pour qu'il puisse obtenir son permis poids lourds dans son pays d'origine.

plus, nos collègues des ressources humaines ont dressé une liste des tâches qui pourraient être accomplies par les personnes qui risquent de tomber en arrêt de travail.

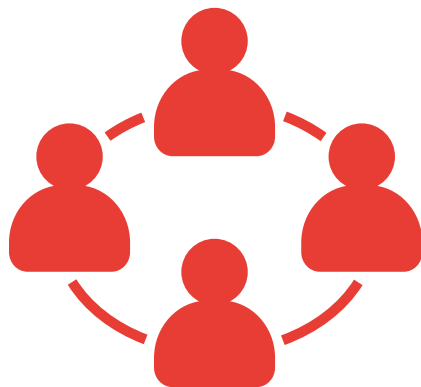
Par exemple :

- Entretien des espaces verts ;
- Réparation et peinture de conteneurs ;
- Approvisionnement des chantiers ;
- Formateur ;
- Gestion du matériel pour les foires/salons.

Lorsque de nouveaux postes sont vacants, nous vérifions d'abord s'ils pourraient convenir à des collègues internes. Grâce à la croissance de notre organisation, cela crée également des opportunités supplémentaires.

PHASE 3 - PROPOSER LA PROCÉDURE POUR ACCORD À LA DIRECTION

La procédure, les documents et les résultats concernant nos deux bénéficiaires du RenoSwitch ont été soumis à la direction. Depuis, la procédure a été approuvée et a reçu un code ISO dans notre système.



Au cours du processus, les modèles fournis ont été utilisés et des ajustements ont été apportés si nécessaire. RH ont également suivi de près ces travailleurs.

La procédure a ensuite été brièvement expliquée lors de la réunion syndicale de mars 2023. À cette occasion, les membres ont eu la possibilité de poser des questions supplémentaires et/ou de faire des commentaires.

Lors de la concertation mensuelle des divisions, les changements législatifs ont été passés en revue. Nous avons également examiné quels malades de longue durée pouvaient demander à bénéficier du trajet de réintégration.

Entre-temps, quatre personnes se trouvent en phase de réorientation, principalement afin d'éviter une période de maladie de longue durée. De



3. ANALYSE DU CONTRÔLE DES MACHINES SUR LE CHANTIER À L'AIDE DE PANNEAUX SOLAIRES/BATTERIES

Dans notre précédent Rapport de durabilité, vous avez pu lire comment nous avons élaboré un système d'énergie verte par le biais de batteries. Un pack de batteries chargé par la camionnette elle-même, et ce via un panneau solaire sur le toit. Au cours du cycle 2022-2023, nous avons envisagé l'expansion de ce système. Nous avons ainsi pu équiper 4 camionnettes supplémentaires d'électricité verte. 1 d'entre elles est notre camionnette UV.

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE NOTRE INSTALLATION EXISTANTE AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS

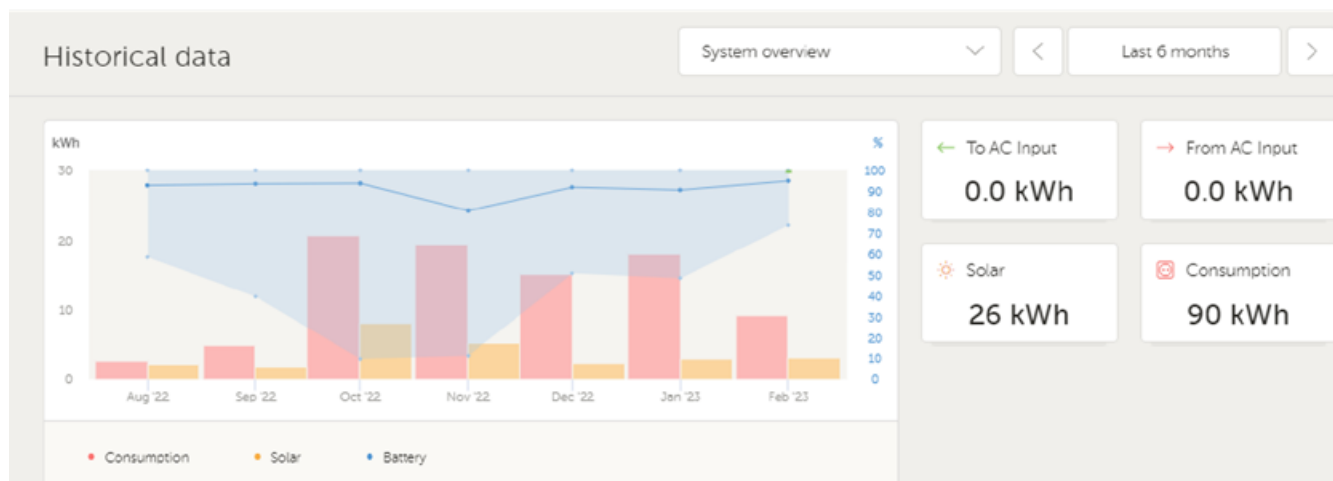
Pendant les mois « sombres », nous avons tout de même réussi à produire un tiers du rendement grâce aux panneaux solaires.



COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME ?

Nous avons construit une installation électrique complètement indépendante dans les véhicules. Elle est composée de 2 panneaux solaires de 175 W installés sur le toit. Dans l'habitacle, on trouve un onduleur et une batterie. Capacité de la batterie : 3 kW. Ces 3 kW sont suffisants pour recharger les petites machines pendant une journée de travail.

Pour notre camionnette UV, nous avons opté pour une puissance de 4,5 kW.





À QUOI SERT CETTE ÉNERGIE VERTE GÉNÉRÉE ?

- Éclairage du site (hiver) ;
- Bétonnage autour du tuyau existant ;
- Perçage de nouveaux raccords sur des tuyaux en béton ;
- Chargement des batteries ;
- Petits travaux de meulage ;
- Travaux de pompage ;
- Signalisation lumineuse des véhicules ;
- Et à ne pas oublier : faire du café ☺.

LES AVANTAGES ? Elles sont nombreuses!

- Moins de désagrément: pas de bruit du groupe électrogène ;
- Pas de transport d'essence ou de diesel pour le groupe électrogène ;
- La défaillance des groupes électrogènes est limitée ;
- Système « Plug and Play » → peut être installé dans une autre camionnette ;
- Pas d'entretien ;
- Économie de poids (poids du groupe électrogène) ;
- L'alimentation d'énergie est fournie quand vous en avez besoin ;
- Énergie verte.





4. GESTION DURABLE DES RESSOURCES - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Il est de plus en plus important de gérer les ressources et les matériaux de la manière la plus efficace possible. Y compris pour nous, en tant qu'entreprise de construction. La réutilisation ne réduit pas seulement l'épuisement de nos ressources naturelles. Elle permet également de réduire les déchets et nos émissions de CO₂. De cette manière, nous pouvons contribuer à un avenir meilleur pour tous.

Dans le cadre de ce cycle de RSE, nous examinons les initiatives de réutilisation à la fois en interne et en externe.

INTERNE

Nous avons créé notre propre marché de la construction circulaire au sein de Renotec. Nous mettons gratuitement à disposition les matériaux récupérés d'un chantier pour qu'ils soient utilisés sur d'autres chantiers. C'est ce que nous appelons la zone X.

Pour notre division Restauration et réaffectations, nous avons créé un espace supplémentaire. Il s'agit principalement de pierres naturelles et de pierres de parement.

Entre-temps, nous travaillons également avec les écoles locales. Elles peuvent utiliser ces matériaux pour leurs cours de construction.

Pour notre division Restauration et Réaffectations, nous avons aménagé une zone supplémentaire. Elle contient principalement des pierres naturelles et des pierres de façade.

EXTERNE

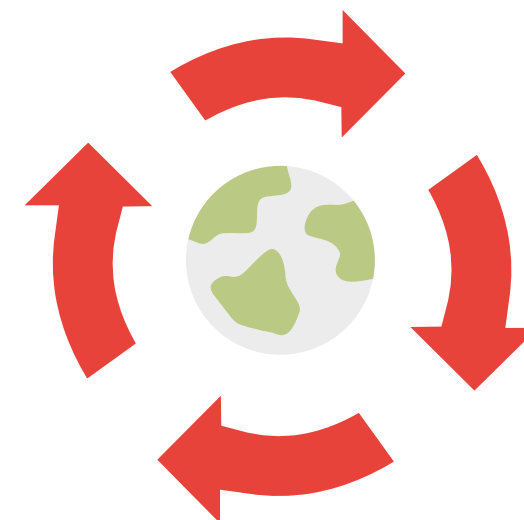
Nous nous concentrons sur :

Les partenariats structurels concernant la circularité et la réutilisation de :

- Matériaux de finition ;
- Matériaux de gros œuvre ;
- Matières premières ;
- Matériaux de couverture (tuiles, ardoises).

Gains d'efficacité dans la démolition, la transformation et le démantèlement :

- Démontage des matériaux de valeur par des parties externes ;



- Nouvelles méthodes de traitement (par exemple : bain de vinaigre pour les carrelages) ;
- Stock restant de matières premières des chantiers et ateliers.

Et ce, par le biais de la consignation, de l'échange et de crédits.



Pour notre division Restauration et Réutilisation, c'est ainsi que nous sommes déjà entrés en contact avec les entreprises ci-dessous :

1. LUITGAARDEN

Luijtgaarden est une entreprise néerlandaise. Elle est spécialisée dans la couverture des toits en pente avec des tuiles neuves et d'occasion depuis plus de 105 ans. Elle a une nouvelle utilisation pour chaque tuile usagée et remet au travail des personnes exclues du marché du travail.

2. ROTORDC

Cette organisation fournit des conseils avant et pendant la démolition sur les matériaux susceptibles d'être réutilisés. En outre, elle reprend des matériaux et leur donne une nouvelle vie.

L'inconvénient pour nous est qu'elle n'est pas spécialisée dans les matériaux de construction historiques.

3. RECUPLAN EN BUURMAN

Ces deux entreprises évitent que le bois ne finisse trop tôt à la déchargement en le collectant, en le transformant et en le proposant à nouveau sur une sorte de marché de l'emploi de seconde main. Ce qui est encore plus intéressant, c'est qu'elles fournissent des services sociaux.





5. CAMPAGNES INTERNES

En 2022, nous avons mené 2 campagnes internes. En quoi consistent exactement ces campagnes ? Les collègues des services d'appui se rendent sur le terrain en duo. Ils rendent visite à tous nos ouvriers sur les chantiers. Chaque campagne s'articule autour d'un thème particulier. Au printemps dernier, il s'agissait du harcèlement, à l'automne, du réflexe STOP. Nos collègues prévoient toujours un gadget approprié et – bien entendu 😊 – également de quoi grignoter.

1. PRINTEMPS 2022 - HARCÈLEMENT

Nous voulons que chacun se sente bien et en sécurité (sociale) chez Renotec. C'est pourquoi nous avons 4 collègues qui assument le rôle de personne de confiance. Comme nous avons remarqué que tout le monde ne savait pas encore qui ils étaient, ce que nos collègues peuvent faire pour eux et comment ils peuvent être contactés, nous voulions en informer tout le monde personnellement.

2. AUTOMNE 2022 - RÉFLEXE STOP

La sécurité est une priorité absolue pour nous. Nous avons même un mot propre à Renotec pour la désigner, à savoir ASAP. Dans notre cas, ce n'est pas l'abréviation de « As Soon As Possible », mais de « As Safe As Possible ». La sécurité d'abord, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour nos collègues. « Nous travaillons en toute sécurité, sinon rien ». Cela signifie également « STOP/ARRÊT(ER) » le travail lorsqu'une situation dangereuse est identifiée. Il s'agit d'un aspect extrêmement important pour prévenir les accidents sur le lieu de travail.

Pour mieux faire connaître le réflexe STOP, nous avons repris la route en duo à l'automne 2022.





PHASE 1 - ANALYSE/EXAMEN DES POSSIBILITÉS

Pour les deux campagnes, nous avons examiné les aspects suivants :

- Planning ;
- Duos ;
- Gadgets ;
- Manière de transmettre le message ;
- Vidéo/support visuel.

PHASE 2 - CONCERTATION/DÉCISION DE LA DIRECTION

1. PERSONNES DE CONFIANCE

Planning	Duos	Gadget	Présentation du message	Vidéo/support visuel
30/05/2022 au 30/06/2022	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement RH (lead) • RH payroll • RH Learning & Development • QSSE (Qualité, Santé, Sécurité et Environnement) • Marketing et Communication • 2 collègues de notre Junior Board 	<ul style="list-style-type: none"> • Porte-clés avec lampe • Chips et biscuits 	<p>Nous avons créé un code QR (avec un lien vers une page web spécifique que nous avons conçue à cet effet) et l'avons intégré au porte-clés, au paquet de chips et à la boîte en fer des biscuits.</p>	<p>Nous avons réalisé une vidéo avec 2 scénarios :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 scénario dans lequel un groupe de personnes adopte un comportement inapproprié à l'égard d'un collègue ; • 1 scénario dans lequel un collègue se montre verbalement agressif envers un autre collègue. • Après chaque scénario, l'un de nos confidents a donné plus d'explications. • Nous avons délibérément travaillé avec une partie externe et des acteurs (à l'exception, bien sûr, de nos personnes de confiance). Ceci afin de ne pas donner à quiconque au sein de notre organisation l'image d'un bourreau ou d'une victime. • Nous avons traduit cette vidéo en 7 langues.



2. STOP-REFLEX

Planning	Duos	Gadget + présentation du message	Vidéo/support visuel
Du 21/11/2022 au 16/12/2022	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement RH RH recrutement RH Learning & Development QSSE (Qualité, Santé, Sécurité et Environnement (lead) Marketing et Communication 	<ul style="list-style-type: none"> Chocolat avec le mot STOP Buff avec le logo « If not safe don't » 	<ul style="list-style-type: none"> Les collègues de QSSE ont fourni des photos de situations spécifiques pour chaque division. Des panneaux verts (GO) et rouges (STOP) ont été fournis → les collègues devaient indiquer, en voyant une situation, si celle-ci était sûre (panneau vert) ou dangereuse (panneau rouge). Une brève discussion s'ensuivait sur la base des réponses des collègues. Les photos et le texte ont été inclus dans l'application Manual.to (voir notre précédent Rapport de durabilité). Ainsi, nous avons veillé à ce que chacun puisse voir le texte dans sa langue maternelle.





PHASE 3 - IMPLÉMENTATION/ÉVALUATION

1. PERSONNES DE CONFIANCE

Au total, les collègues ont vu 548 ouvriers répartis sur 134 chantiers. Comme beaucoup de collaborateurs travaillent également dans nos établissements (employés comme ouvriers), une explication a également été donnée dans chaque établissement.

Nous constatons que de plus en plus de personnes s'adressent aux personnes de confiance. On peut donc parler d'une campagne réussie.



2. RÉFLEXE STOP

Lors de cette campagne, nous avons vu pas moins de 560 ouvriers et ce, sur +/- 110 chantiers différents. Cette campagne a également été menée dans nos différents établissements.

6. RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BUREAUX DE BRUXELLES

Pour nous rapprocher de nos clients, de nos chantiers et de nos collaborateurs, nous avons acheté un immeuble de bureaux à Neder-over-Heembeek en 2022. Un établissement supplémentaire à part entière. Et ce, en plus de Geel (siège social), Waremme, Gand et Wommelgem.

En élargissant notre présence géographique, nous ne poursuivons pas seulement la croissance de notre entreprise. La durabilité est également un aspect important :

Recrutement de collaborateurs à proximité de nos chantiers :

- Réduction des trajets domicile-travail.
- Meilleur équilibre travail-vie privée.

Collaboration avec des partenaires locaux :

- Impact sur l'économie locale.

Entrepôts locaux :

- Réduction du transport pour l'approvisionnement de nos chantiers.
- Positif pour l'environnement.



BUREAUX DE BRUXELLES

Lors des travaux de démolition des plafonds, il est apparu que les éléments techniques étaient dépassés et ne répondaient plus aux normes actuelles. Parallèlement à la poursuite des travaux, une étude de l'impact de la ventilation et du chauffage en fonction de la disposition des pièces a été réalisée. L'étude a débouché sur une proposition de remplacement de tous les éléments techniques de chauffage et de ventilation. En effet, l'ancienne installation ne pouvait pas être optimisée. Après l'approbation de la direction, nous avons immédiatement entamé les travaux nécessaires. L'accent a été mis sur le confort et l'économie d'énergie en termes de ventilation et de température.



UTILISATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Dans un premier temps, une roue thermique a été installée. Elle permet un gain au niveau de la récupération de chaleur pouvant atteindre 80 %. Une roue thermique sert à récupérer la chaleur de l'air de ventilation. Cette roue est située dans les unités de ventilation et se compose de nombreuses ailettes en aluminium qui peuvent facilement absorber et libérer de la chaleur ou du froid. À l'intérieur de l'unité, l'air entrant (froid) et l'air sortant (chaud) se croisent. La roue se trouve pour moitié dans la section froide et pour moitié dans la section chaude. Dans la section chaude, les ailettes absorbent la chaleur de l'air extrait et la restituent dans la section froide. Ce processus se répète à mesure que la roue thermique tourne. Comme la chaleur de l'air extrait est transférée à l'air entrant froid, un chauffage mécanique n'est que partiellement nécessaire.

Nous combinons la roue thermique avec un système VAV (Variable Air Volume). Les débits sont ajustés via un système de gestion central en fonction de l'occupation de la pièce. Il adapte automatiquement le niveau de ventilation nécessaire. Il est également relié à notre système de réservation pour les salles de réunion. Le système détermine à l'avance la ventilation idéale de la salle en fonction du nombre de participants inscrits. Si des personnes rejoignent ou quittent la salle pendant la réunion, le système ajuste la ventilation. Nous définissons aussi des valeurs minimales acceptables pour chaque zone lorsqu'elle n'est pas occupée durant la nuit ou le week-end.

Un éclairage économe en énergie a également été prévu. L'éclairage fonctionne grâce à des capteurs de mouvement. Lorsque vous entrez dans une pièce, la lumière s'allume automatiquement. Par contre, s'il n'y a pas de mouvement dans une pièce pendant 10 minutes, elle s'éteint automatiquement. L'intensité lumineuse tient également compte de la lumière naturelle. Plus l'ensoleillement est important, plus la lumière artificielle est réduite.

Par ailleurs, un refroidisseur et une pompe à chaleur seront installés, en complément des 2 chaudières à gaz existantes. Ainsi, le système choisira la source d'énergie la mieux adaptée en fonction du moment (en fonction du prix). De plus, une partie de l'électricité est produite sur place.

Nous continuons donc à nous concentrer de manière optimale sur l'aspect humain, notre ambition de croissance et la durabilité.

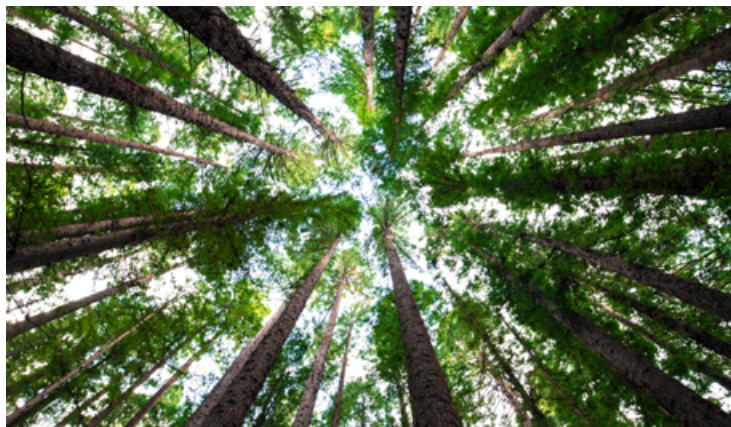


7. PLANTER DES ARBRES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO₂

« THE BEST TIME TO PLANT A TREE WAS 20 YEARS AGO. THE SECOND BEST TIME IS NOW. »

Un beau point de départ qui nous a guidés pour examiner les différentes options de réduction de nos émissions de CO₂ par la plantation d'arbres.

En effet, la plantation d'arbres est considérée comme un moyen efficace de réduire la concentration en CO₂ dans l'atmosphère et donc d'atténuer le changement climatique.



PHASE 1 - EXPLORATION DES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS + PHASE 2 - INVITATION ET DISCUSSIONS AVEC DIFFÉRENTES PARTIES

Nous avons cartographié les différentes options et organisé des entretiens préliminaires avec différents partenaires/fournisseurs :

A. Compensation totale de nos émissions de CO₂ par un investissement dans une forêt étrangère.

- **WoodYouCare**

Quelle quantité d'émissions de CO₂ votre entreprise produit-elle sur base annuelle ?

4100 t

Avec ce nombre d'arbres, votre entreprise peut travailler pendant un an de façon neutre sur le plan climatique :

Nombre d'arbres à planter
200.000
chaque année

Combien d'arbres voulez-vous planter ? 2000 t

€ 1.000.000,00 (excl. BTW)

eenmalig per maand per kwartaal per jaar

Vul op de volgende pagina jouw gegevens in

Wij gaan zorgvuldig om met jouw persoonlijke gegevens. Wil je weten hoe we dit doen? Bekijk onze [privacyverklaring](#).



- Trees4all**

Votre compensation

500,00 tonnes de CO₂

Nous avons calculé ce chiffre sur la base des facteurs d'émission de Milieu Centraal.

Bien entendu, réduire les émissions de CO₂ de votre entreprise est encore mieux que de les compenser. Vous pouvez compenser les émissions qui ne peuvent pas (encore) être évitées en partenariat avec nous de manière durable et efficace pour un montant unique de 8 000,00 ou un montant mensuel de 666,67.

Nous investirons ce don dans des projets de reforestation certifiés.

À quelle fréquence voulez-vous compenser ?

Une fois 8 000,00 €

Chaque mois 666,67 €

8 000,00 € par an



B. Campagne via Natuurpunt → dans laquelle nos propres collaborateurs se retroussent les manches.

- L'objectif global de Natuurpunt est de planter 4 000 hectares d'arbres d'ici 2024.
- Coût pour 1 hectare : coût unique de € 20 000
- Saison de plantation : de mi-novembre à fin février.

C. Collaboration avec IOK → dans le cadre de laquelle nous offrons des arbres, des arbustes et des plantes indigènes à nos collègues.

- IOK (Intercommunale van de Ontwikkeling van de Kempen) propose des plantes forestières (arbres et arbustes, également adaptés aux haies), des arbres fruitiers (hautes tiges, demi-tiges et basses tiges), des tuteurs, des petits fruits (arbustes à baies, ...), des plantes grimpantes, des supports pour plantes grimpantes, des bulbes de fleurs et des graines de fleurs pour les prairies fleuries.

D. Collaboration avec un pépiniériste local → qui plante des arbres chez nos collaborateurs.

PHASE 3 - ÉVALUATION

Sur la base de toutes les informations recueillies, nous sommes arrivés à la conclusion qu'une compensation globale des émissions de CO₂ pour l'ensemble de l'entreprise est coûteuse. Mais d'un autre côté, c'est aussi une solution « bon marché » pour devenir neutre en CO₂.

Cependant, nous voulons sensibiliser nos collaborateurs à leurs émissions de CO₂ et à leur réduction. C'est pourquoi nous ne choisissons pas cette solution « de facilité ». Nous préférons nous retrousser les manches. La campagne avec Natuurpunt nous plaît donc beaucoup plus. Cela permettra de créer davantage d'engagement et de sensibilisation parmi nos collègues, notamment parce qu'il s'agit d'une action plus proche de chez nous. Toutefois, Natuurpunt ne dispose actuellement d'aucun terrain pour planter des arbres à proximité de nos établissements.

La coopération avec IOK et un arboriculteur local n'est pas envisageable d'un point de vue logistique. Nous décidons donc de reprendre contact avec Natuurpunt lors de la prochaine saison de plantation (automne/hiver 2023) afin d'étudier plus avant une action de plantation d'arbres.



8. ÉTUDE SUR LES APPLICATIONS DE L'HYDROGÈNE

L'hydrogène est reconnu comme une option prometteuse pour réduire les émissions de CO₂. Il est considéré comme l'une des sources d'énergie les plus importantes pour l'avenir. En effet, lorsqu'il est utilisé, il ne produit pas de gaz à effet de serre.

Il est donc grand temps de voir si nous pouvons l'utiliser comme source d'énergie alternative pour les machines et les véhicules.

PHASE 1 - ANALYSE/ÉTUDE DES POSSIBILITÉS

En janvier 2023, nous avons rencontré la société Eneria (Holding Monnoyeur) à cet effet. Ils nous ont présenté les avantages suivants :



Pile à hydrogène - GEH2

- Groupe électrogène à hydrogène entièrement autonome ;
- Zéro émission ;
- Super silencieux ;
- Puissance instantanée de 100kVA à 1MVA ;
- Production en série ;
- Délai de livraison court.

Avantages produit

- Faible niveau de bruit en cours d'utilisation. Idéal pour les applications urbaines, les tournages, les événements, etc.
- Pas d'émissions polluantes ;
- Démarrage et alimentation instantanés de l'unité ;
- Double entrée de rack H2. Idéal pour les applications photo nécessitant une production d'énergie continue (puissance de base). Pas d'arrêt de l'unité lors du changement de rack H2.

Avantages pour le client

- Plus de confort d'utilisation et plus de disponibilité de l'unité ;
- Respect de l'environnement grâce à l'utilisation d'une solution hydrogène ;
- Image d'entreprise verte qui suscitera l'appréciation de vos clients et créera ainsi de nouvelles opportunités commerciales.

Cependant, ces applications semblent également présenter de nombreux inconvénients (pratiques) :

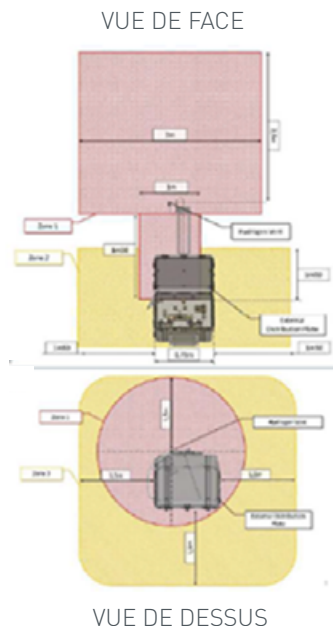
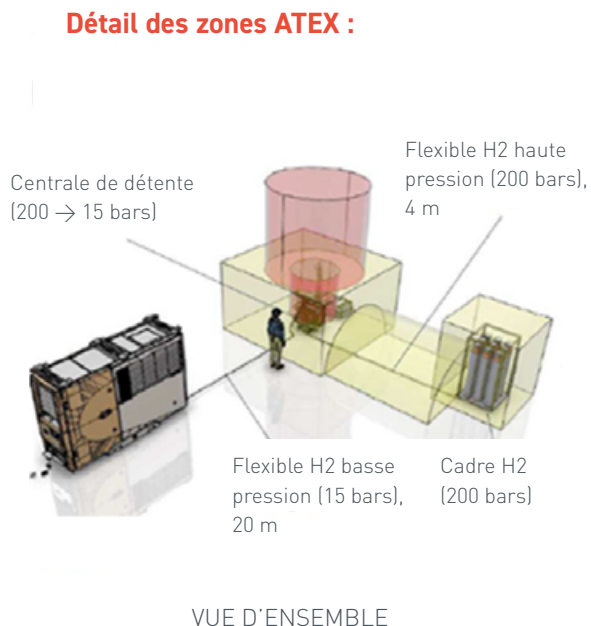
- Le transport de l'hydrogène.
- L'installation doit être entretenue par un spécialiste.
- L'endroit où le générateur est installé devient une zone ATEX. Par conséquent, des outils spéciaux (conductivité, pas de danger d'explosion) doivent alors être utilisés.
- Actuellement, aucune installation de ce type n'a encore été vendue en Belgique.
- En fonction du processus de production de l'hydrogène, celui-ci n'est pas forcément plus écologique qu'un combustible fossile normal.



Installation possible sur chantier :



Détail des zones ATEX :



Hydrogène gris

L'hydrogène gris est de l'hydrogène produit à partir de combustibles fossiles. Au cours de ce processus de production, du CO₂ est libéré. L'hydrogène gris est donc le moins durable des trois. Cependant, c'est actuellement la méthode de production d'hydrogène la plus courante aux Pays-Bas. Selon Milieu Centraal, par exemple, 80 % de l'hydrogène produit l'est à partir de gaz naturel. Car il est bon marché et qu'il permet de produire beaucoup en peu de temps.

Hydrogène vert

La production d'hydrogène vert nécessite une source d'énergie durable, telle que l'énergie solaire, éolienne ou hydraulique. La puissance de ces sources d'énergie est utilisée pour convertir l'eau en hydrogène à l'aide de l'électricité. Ce processus est également connu sous le nom d'électrolyse. Il ne libère pas de CO₂. Actuellement, la production d'hydrogène vert est très limitée, car son coût est beaucoup plus élevé que celui de l'hydrogène gris.

Hydrogène bleu

L'hydrogène bleu est produit en capturant le CO₂ de l'hydrogène gris et en le stockant, par exemple, dans un champ de gaz vide. Le stockage et le transport de ce CO₂ nécessitent de l'énergie. Cela se fait au détriment de la production d'hydrogène. De plus, il est fréquent qu'une partie du CO₂ s'échappe et se retrouve dans l'air. La production d'hydrogène bleu est une méthode onéreuse et est donc peu utilisée.



L'aspect financier :

- Une installation de 70 kW coûte +/- € 240 000. En soi, ce n'est pas tant que cela, surtout si l'on compare ce coût à celui d'une batterie et d'un groupe électrogène.
- Le prix de revient de l'hydrogène est de € 23/kg.

→ Pour faire fonctionner une installation de 70 kW pendant 2 semaines
→ 100 kg d'hydrogène → ce qui représente un coût de € 2 300 pour 14 jours. Pour faire fonctionner une installation traditionnelle pendant 2 semaines, nous avons besoin d'environ € 500 de combustible.

Le coût des applications de l'hydrogène est donc disproportionné par rapport à notre coût énergétique actuel.

Phase 2 – Concertation/décision de la direction

Nous avons présenté toutes les informations à la direction. Étant donné que cela n'est actuellement pas faisable pour nos installations de chantier (ni en termes d'installation et d'entretien, ni en termes de coût), nous ne passerons pas aux applications de l'hydrogène. Toutefois, nous continuerons à suivre cette question à l'avenir.



9. ÉCLAIRAGE INTELLIGENT

« Les détecteurs : une solution éclairée »

Nous avons étudié la possibilité d'installer des détecteurs sur tous les interrupteurs de nos immeubles de bureaux à Geel et à Bruxelles.

Cela n'était pas techniquement possible dans nos bureaux de Geel. Nous avons donc opté pour le plan alternatif ci-dessous :

- Tous les anciens néons de Geel seront remplacés. Cela permettra d'économiser 15,4 kW → 4,5 kW = 10,9 kW.
- Nous avons également adapté les points de couleur en fonction du lieu de travail (par exemple, dans notre atelier de vitraux).

À Bruxelles, nous avons des détecteurs sur tous les interrupteurs. Lorsque vous entrez dans une pièce, la lumière s'allume automatiquement. Par contre, s'il n'y a pas de mouvement dans une pièce pendant 10', elle s'éteint automatiquement. L'intensité lumineuse tient également compte de la lumière naturelle. Plus l'ensoleillement est important, plus la lumière artificielle est réduite. Vous trouverez plus d'informations sur les différentes techniques que nous avons appliquées dans nos nouveaux bureaux de Bruxelles sous l'action « Réduction de la consommation d'énergie dans les bureaux de Bruxelles » [En savoir plus à ce sujet sur la page. 31.](#)



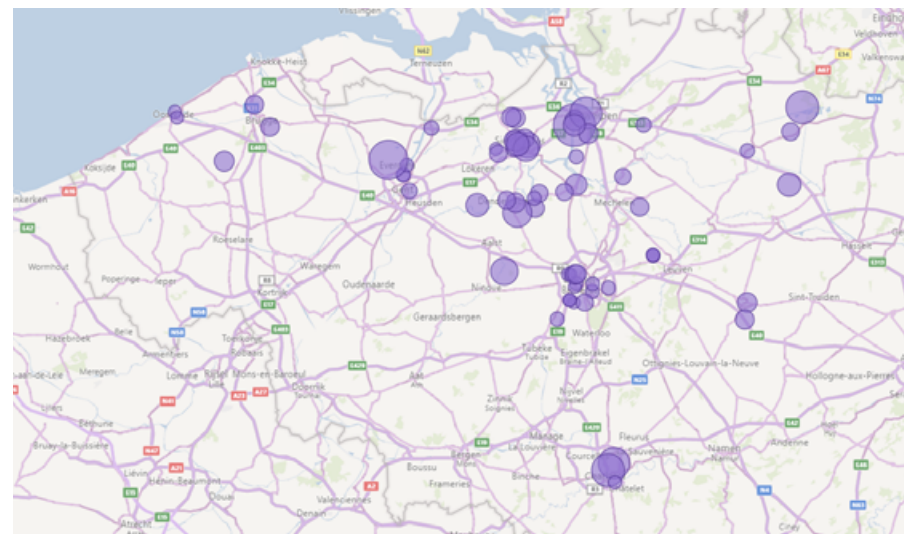


10. DÉPLACEMENTS DURABLES

En tant qu'entreprise de construction comptant 5 établissements et 823 travailleurs fixes, nous avons naturellement des chantiers et des collaborateurs qui habitent dans toute la Belgique. L'un des moyens de réduire notre empreinte écologique est de **promouvoir les déplacements durables**.

Nous avons donc mené une étude sur deux aspects de cette question :

- Le nombre d'occupants par véhicule ;
- Des véhicules qui consomment moins.



PHASE 1 : ANALYSE

Nous avons environ 250 camionnettes qui prennent la route chaque jour. Dans l'analyse détaillée du nombre d'occupants par véhicule, nous avons mis en évidence les aspects suivants :

- Domicile du chauffeur ;
- Nombre de camionnettes qui se rendent sur le même chantier ;
- Itinéraires empruntés ;
- Type de camionnettes ;
- Nombre d'occupants par (type de) camionnette ;
- Déplacements structurels lointains.



Camionnette	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Endtotal
#N/B		5	3	3	3				3	3	3	3		6	6	3	4	5		3	3	3				5	3			70		
MAN TGE 3.140 DCverlengd		5	4	4	4			4	3	3	4	4		6	6	2	3	3		2	2	2				2	3			66		
#N/B				4	2	4		4	4	4	2			4	5	5	5	4		3	3	3								62		
MAN TGE 3.140 DCverlengd			4	4	4	3		4	3	3	4	4		6	6	3	4	4		3	3	3								61		
MAN TGE 3.140 DCverlengd		2		2	3			3	3	3	2	2		2	4	4	4	4		4	5	5		4		4				60		
Aanhangwagen groot 2700kg		6	3	3	6	3		2	3	3	3	3		3	3	2	2	2													57	
VW New Crafter DC middellang		3	3	3	3	3		3	3	3	2	3		3	3	3	3	3		3	3	3								55		
VW Crafter DC middellang		3	3	3	3	3		3	3	3	3	3		3	3	3	3	3		3	3	3								54		
MAN TGE 3.140 DCverlengd		3	3	3	3	3		2	3	3	3	3		3	3	3	3	3		3	3	3								53		
VW Crafter DC middellang		2	3	3	3	3		3	3	3	3	3		2	2	2	2	2		3	2	2								52		
Aanhangwagen groot 2700kg		2	3	3	3	3		3	3	3	3	3		3	3	2	3	3		2	2	3								51		
VW Crafter DC middellang		2	2	2	2			2	2	2	4	2	2		4						3	3	3	2	3	2	2	3	3	50		
VW Crafter DC middellang		2	2	3	2			3	4	4	4	4		2	2		2	2		3	2					2	2			45		
VW Crafter DC middellang		3	3	3	3	3		3	2	3	3	3		2	2	2	2	3		3	2									43		
MAN TGE 3.140 DC middellang	3	3	3	3	3			3	2	4	2					3	3	4		3	2	2								43		
MAN TGE 3.140 DCverlengd		3	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2	2								41		
MAN TGE 3.140 DCverlengd		3	3	3	3	3		2	2	2	2	2								3	3	3								40		
VW Crafter EC middellang verhoogd		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2	2								38		
VW Crafter DC middellang		2	3	3	4			3	3	3				3	2	2	3	3		3											37	
MAN TGE 3.140 DCverlengd		2	3	3	3	3		2	3	3	3	3		2	2											2	3			37		
MAN TGE 3.140 DCverlengd		2	2	2	2	2		2	4	2	2	2		2	2	2				2	2									36		
MAN TGE 3.140 DCverlengd		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2	2								36		
MAN TGE 3.140 DC middellang		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		1	2	2								35		
#N/B		2	2	2	2	2		2	4	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2									34		
VW Crafter DC middellang		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2									34		
#N/B	3	3	3	3	3	3		3	2	2	2			2	2					3										32		
#N/B					4			2	2	2	2	2		3	2	4		2								4	3			32		
VW Crafter EC		2	2	2	2	2	2		2					3	2	2	2	2		2										31		
MAN TGE 3.140 DCverlengd		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2	2	2	2	2		2										30		
MAN TGE 3.140 DC middellang	2	2	2	2	2			2	2	2	2			2	2	2	2	2		2	2	2								30		
MAN TGE 3.140 DC middellang	3	3	3	3	3	3		3			2	3		4																29		
MAN TGE 3.140 DCverlengd	2	1												2	2	2	2	2		2	2	2			6	3				28		
#N/B								2	2	2	2			3	3	3	1	2	2	3	2										28	
VW Caddy Maxi	2	2	1	1	1	1		1	1	1	1	1		1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	27	
VW Crafter EC Middellang								3	2	2	2			2	2	2	2	2		3	2									26		
MAN TGE 3.180 4x4 SB				2	2	2		2	2	1				2	2	2	2	2													25	
MAN TGE 3.140 DC middellang				2	2	2		2	2	2	2			3	1	1	1	1						2	2					24		
VW transporter EC	1	1	1	1	1	1		1	2	1	2	2		1	1	1	1	1		1	1	1								23		
VW Caddy	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1								23		

PHASE 2 : CONCLUSION

Sur la base de nouvelles consultations avec nos différentes divisions, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

- Il n'est pas toujours possible d'augmenter le nombre d'occupants par camionnette :
 - Domicile des ouvriers ;
 - Expertise des ouvriers ;
 - Situation du chantier

- Nos collègues se déplacent souvent avec des camionnettes trop grandes par rapport au nombre d'occupants → miser davantage sur des plus petits véhicules.
- Nous devons étudier les possibilités de diviser davantage nos activités par région.

PHASE 3 : MESURES À VENIR

En concertation avec la direction, nous transformons notre analyse et nos conclusions en points d'action concrets :

- Suivi interne continu :
 - Il s'agit d'un point fixe lors de la réunion trimestrielle avec la direction de la division.
 - Nous avons fixé des objectifs internes.
- Nous adapterons les tarifs de location interne de nos camionnettes → afin de privilégier, dans la mesure du possible, l'utilisation de véhicules plus petits.
- Le cycle d'investissement annuel pour les camionnettes sera ajusté en fonction des besoins des divisions.
- Répartition des activités par région :
 - Notre division Restauration et Réaffectations est en cours de restructuration par région.
 - L'établissement de Bruxelles est utilisé comme site permanent.
- Lors de nos sessions de formation hivernales annuelles, nous interrogerons nos ouvrier → nous pourrons ainsi faire des ajustements si nécessaire en fonction de leur feed-back.



11. SOUTIEN AUX VICTIMES DES TREMBLEMENTS DE TERRE EN TURQUIE ET EN SYRIE

Appel sur Workplace

La durabilité est un fil conducteur au sein de notre organisation. Non seulement nous prenons en compte l'environnement et l'avenir de la planète. Mais nous nous efforçons également de créer une société durable dans laquelle nous nous soutenons mutuellement en cas de besoin. C'est ce qui s'est passé lorsque nous avons appris les terribles tremblements de terre en Turquie et en Syrie (02/2023). Compte tenu de la diversité de notre organisation (plus de 50 nationalités différentes), nous avons voulu apporter notre contribution en offrant notre aide.

Par e-mail et sur Workplace (notre plateforme de communication interne, voir notre précédent Rapport de durabilité), nous avons lancé un appel à une collecte. Nous avons clairement indiqué ce qui pouvait et ne pouvait pas être apporté. Dans chacun de nos établissements, nous avons fait de la place pour les articles collectés.

Nous avons également demandé à nos collègues s'ils avaient des amis et/ou de la famille dans la zone touchée, afin de mieux cibler l'acheminement des biens collectés vers la Turquie.

COLLECTE - VICTIMES DES TREMBLEMENTS DE TERRE EN TURQUIE

Nos pensées vont à nos collègues turcs qui ont de la famille et/ou des amis dans la région touchée par les puissants tremblements de terre. Nous ne voulons pas nous contenter de suivre passivement la situation. Nous voulons en faire plus et apporter notre pierre à l'édifice.

C'est pourquoi nous lançons une campagne de collecte pour les victimes.

Articles acceptés :

- Vêtements chauds
- Literie : couvertures, draps, housses, oreillers
- Sacs de couchage
- Couches pour bébé
- Articles de toilette : savon, shampoing, ...

Articles non acceptés :

- Produits alimentaires

En pratique : vous pouvez apporter vos articles jusqu'au lundi 13/02/2023 dans les différents établissements :

- À Geel : aux collègues des retours
- Dans les autres établissements : aux magasiniers



Pendant la collecte, nous avons étudié différentes options de transport. Notre intention initiale était d'amener nous-mêmes les articles en Turquie. Et de préférence à la famille et/ou aux amis de nos collègues. Heureusement, aucun de nos collègues n'avait de famille et/ou d'amis dans les zones touchées. Mais il était donc impossible de se charger nous-mêmes du transport. De plus, la zone était également difficile d'accès.

C'est pourquoi nous avons décidé d'apporter tous nos biens à un point de collecte. D'ailleurs, nous avons collecté beaucoup de choses. Nous avons une camionnette remplie.



À l'origine, nous devions tout apporter à Bruxelles (Expo) le 17/02/2023, mais il n'était plus possible d'y donner des vêtements, etc. Nous avons cherché une organisation locale qui faisait une collecte spécifique pour les victimes des tremblements de terre en Turquie et de Syrie. Nous sommes tombés sur l'organisation MIN (« mensen in nood ») à Mol. Ils avaient un contact avec un chauffeur de camion polonais pour acheminer les marchandises jusqu'en Turquie. Les vêtements qui n'étaient pas utiles (par exemple, les vêtements d'été) ont été vendus. Le produit de la vente a été versé sous forme d'un don financier.

En plus de cette action, notre direction a également fait un don d'argent pour les victimes.

Il est clair que nous avons tous le ❤️ au bon endroit !



12. IMPLÉMENTATION DE L'APPLICATION SAFETY

Tous nos collaborateurs sont des spécialistes. Leur talent, leur respect de la sécurité et leur bien-être sont les ingrédients de chaque projet. En poursuivant dans cette voie, nous favorisons un travail de qualité, les relations durables et la croissance économique durable.

L'une des mesures d'optimisation que nous avons prises est le développement d'une application de sécurité spécifique à l'entreprise.

1. PROBLÉMATIQUE :

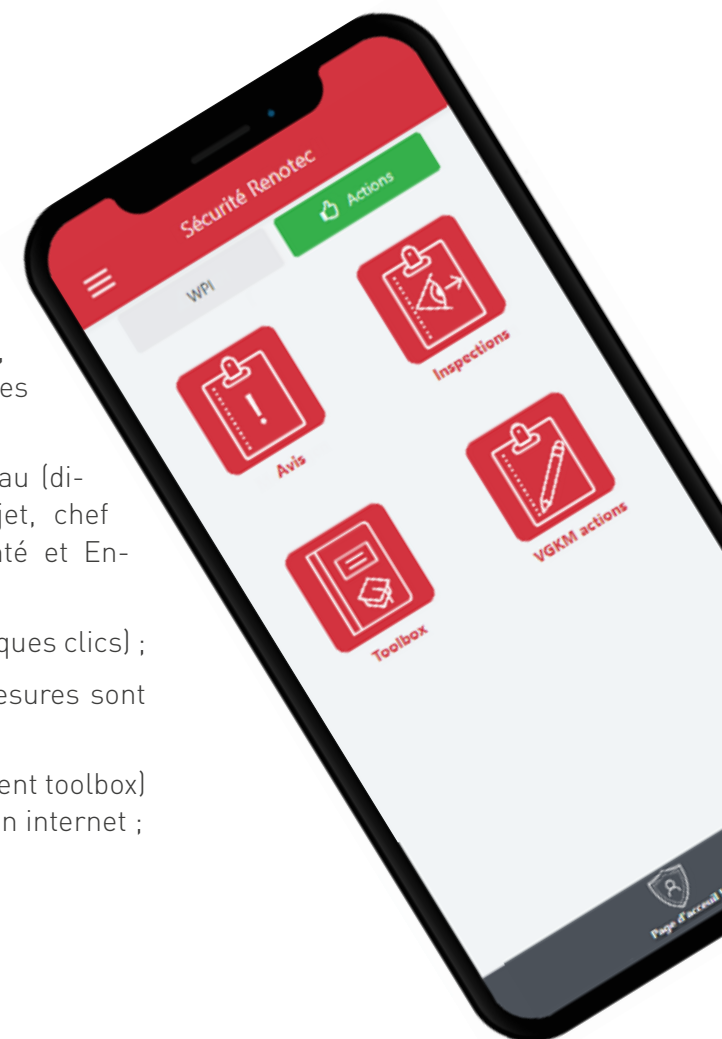
Il était difficile de suivre les différentes mesures :

- Mesures sur le portail ;
- Mesures dans Renovision (Anveo) en lien avec les inspections du lieu de travail ;
- Mesures dans Aproplan en lien avec les inspections du lieu de travail ;
- Mesures dans Renovision (accidents, inspections du lieu de travail) ;
- ...

2. OBJECTIF :

En collaboration avec un groupe de travail, établir un cahier des charges avec des critères auxquels l'application devait répondre :

- Menus clairs avec rôles/droits par niveau (direction, management, gestion de projet, chef d'équipe, QSSE [Qualité, Sécurité, Santé et Environnement]) ;
- Recherche facile de documents (en quelques clics) ;
- Modules liés les uns aux autres (les mesures sont consignées dans un seul back-office) ;
- Utilisation hors ligne (p. ex. enregistrement toolbox) → mise à jour dès qu'il y a une connexion internet ;
- Application accessible, facile à utiliser.

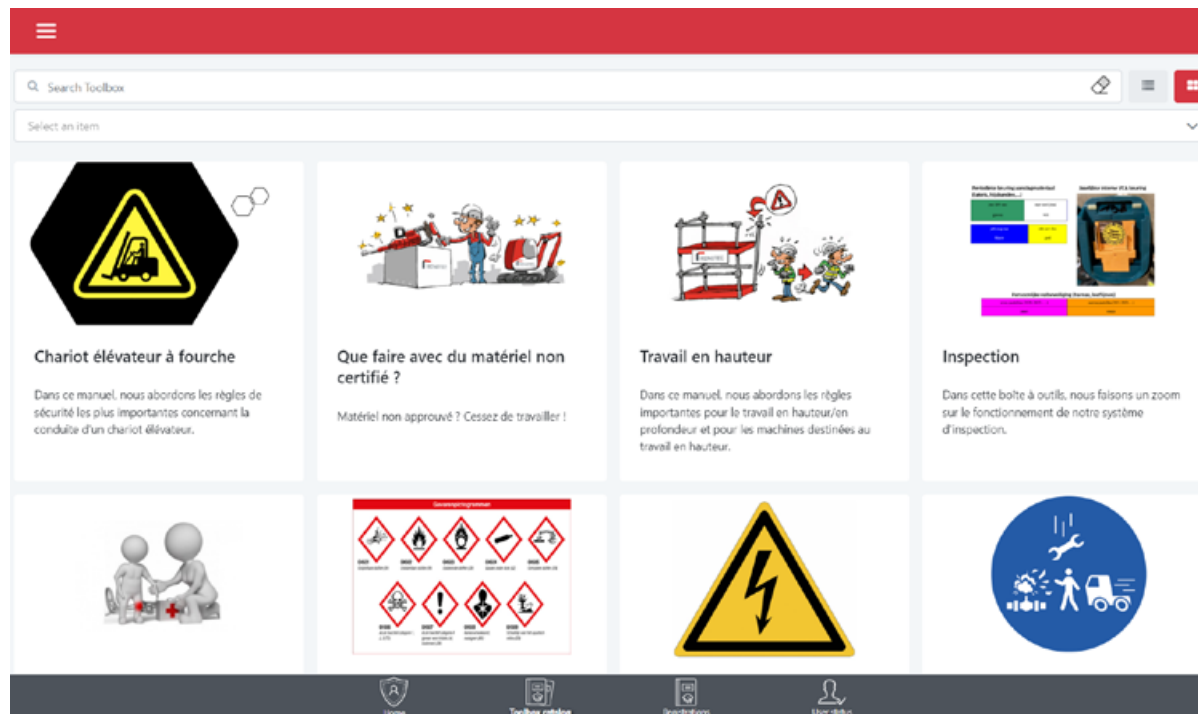




3. DÉPLOIEMENT :

- Début janvier 2022, la nouvelle Safety App a été lancée pour permettre de signaler de manière conviviale les « accidents et les situations dangereuses ».
- À partir du 07/03/2022, nous avons également lancé les nouveaux modules « Visites » et « Toolboxes » dans la Safety App.

- Une démonstration a été faite pour les chefs de projet lors d'une réunion de division.
- L'équipe QSSE a donné des explications aux chefs d'équipe lors des formations hivernales.
- Nous nous concentrons sur la qualité plutôt que sur la quantité (par ex. pour les inspections du lieu de travail).



4. CONCLUSIONS :

Nous avons une bonne vue d'ensemble de nos points à améliorer et de nos points positifs.



→ En 2022, 1.178 mesures ont été enregistrées, dont 82 % ont été résolues.

La conclusion la plus importante et la plus belle (tant pour l'organisation que pour nos collaborateurs) est que les accidents et les plaintes ont diminué de manière significative par rapport à 2021.

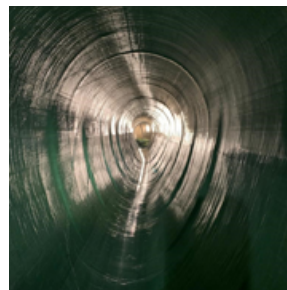
5. MESURES EN 2023 :

Chaque année, les questions de l'inspection du lieu de travail sont réexaminées pour chaque division. Et ce, sur la base des risques faisant suite à des accidents ou incidents.



Rénovation du béton :

- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré au niveau de l'échafaudage (roulant) ? Démontrez-le à l'aide de photos.
- Qui est « spécialiste » sur le chantier et pour quelle(s) compétence(s) clé(s) ? Quelle est la zone d'exécution ?
- De quelle manière la prévention des incendies est-elle appliquée (extincteurs, procédure, lieu de rassemblement) ? Démontrez-le à l'aide de photos.



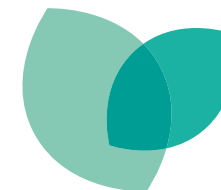
Canalisations :

- Les échelles sont-elles correctement placées et en bon état ? Démontrez-le à l'aide de photos.
- Quels sont les points positifs et les points à améliorer en ce qui concerne la protection collective des fosses (étayage, protection contre les chutes, accessibilité) ? Démontrez-le à l'aide de photos.
- Est-ce que des sous-traitants travaillent sur le chantier ? Toutes les mesures de sécurité sont-elles respectées ? Démontrez-le à l'aide de photos.
- Les EPI corrects sont-ils utilisés pour l'activité (évacuation, meulage, époxy, ...) ? Démontrez-le à l'aide de photos.



Rénovation énergétique

- Quels sont les EPI portés par le sous-traitant ?
 - Le plan SSE + l'analyse des risques + la déclaration d'intention du sous-traitant sont-elles en ordre ?
 - Le contrôle de la plateforme de travail et des échafaudages est-il en ordre ?
- Autres aspects axés sur des points de travail concrets.
 - Contrôle qualitatif par l'équipe QSSE des visites/notifications.

CO₂-PRESTATIELADDER

13. REDUCTION DES ÉMISSIONS CO₂ DANS LA CHAÎNE

Dans notre précédent rapport de durabilité, vous pouviez lire que nous allions examiner les possibilités de mise en œuvre d'un système d'échelle de performance CO₂. Nous nous sommes engagés à obtenir un certificat de sensibilisation au CO₂ conformément à l'échelle de performance CO₂ 3.1.

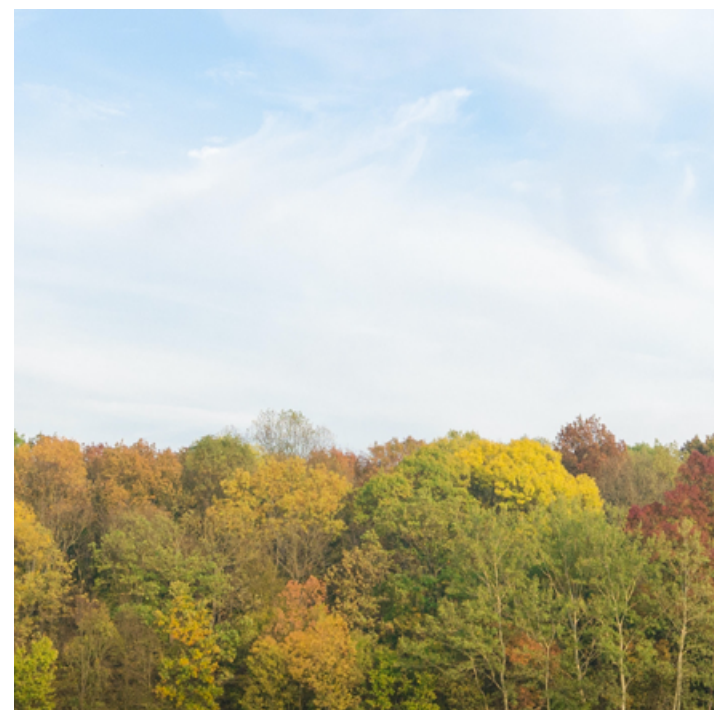
L'ÉCHELLE DE PERFORMANCE CO₂ ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'échelle de performance CO₂ a été développée aux Pays-Bas en 2009 à l'initiative de ProRail. Depuis lors, elle est activement utilisée comme critère d'attribution des marchés publics dans le secteur de la construction. Les entreprises participantes aux Pays-Bas sont parvenues à une réduction annuelle de 1,5 % des émissions de CO₂.

Il s'agit donc d'un système de gestion certifiable. Il incite les entreprises à réduire leurs émissions de CO₂. Et ce, tant de manière structurelle au sein de la gestion des opérations que dans les projets et la chaîne d'approvisionnement. En fait, l'échelle est un système de certification autonome que les entreprises peuvent adopter volontairement. De plus, la certification est effectuée par un organisme accrédité et indépendant.

QUELLE EST L'APPROCHE DE RENOTEC ?

Dans le cadre du système de gestion du CO₂, nos ambitions seront évaluées chaque année et nous serons constamment à la recherche d'améliorations.



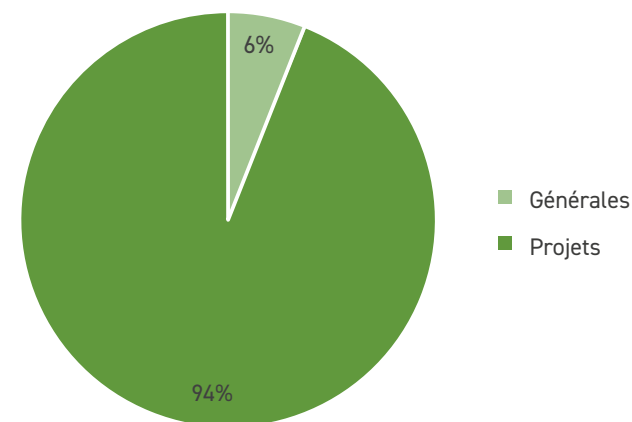
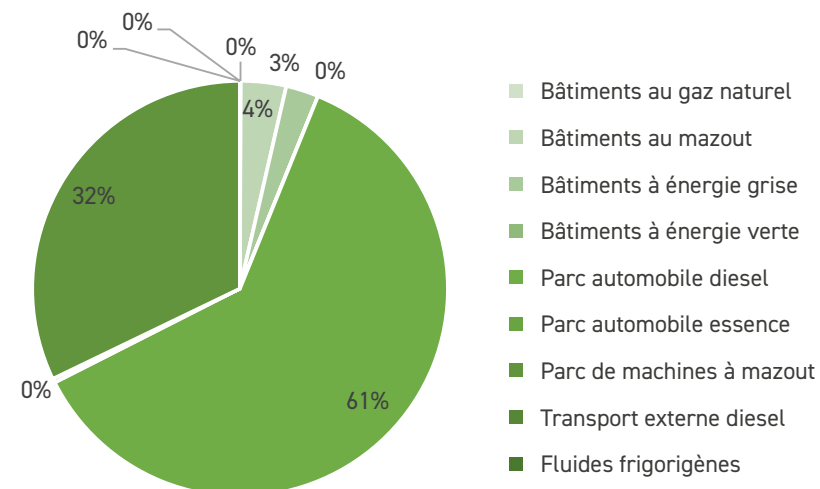


1. **Connaissances** : calcul de notre empreinte carbone.

ÉMISSIONS DOMAINES I + II

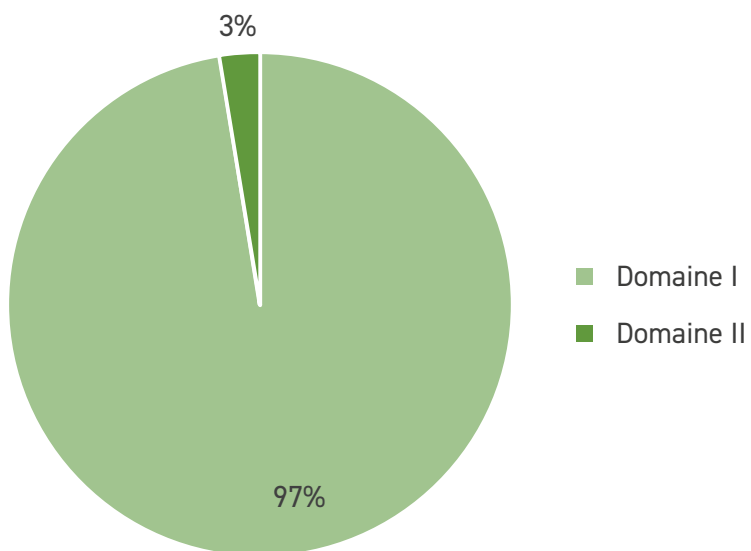
	Émissions (tonnes de CO ₂ e)	Émissions (%)
Bâtiments au gaz naturel	4,22	0,08
Bâtiments au mazout	175,17	3,48
Bâtiments à énergie grise	128,06	2,55
Bâtiments à énergie verte	0,00	0,00
Parc automobile diesel	3089,78	61,43
Parc automobile essence	16,08	0,32
Parc de machines à mazout	1616,42	32,14
Transport externe diesel	0,00	0,00
Fluides frigorigènes	0,00	0,00
Total	5029,73	100,00

	Émissions (tonnes de CO ₂ e)	Émissions (%)
Générales	307,45	6,11
Projets	4722,28	93,89
Total	5029,73	100,00





ÉMISSIONS DOMAINES I + II



ÉMISSION DOMAINE I

Domaine I	Émissions (tonnes de CO ₂ e)	Émissions (%)
Bâtiments au gaz naturel	4,22	0,09
Bâtiments au mazout	175,17	3,57
Parc automobile diesel	3089,78	63,04
Parc automobile essence	16,08	0,33
Parc de machines à mazout	1616,42	32,98
Fluides frigorigènes	0,00	0,00
Totaal	4901,67	100,00

ÉMISSION DOMAINE II

Domaine II	Émissions (tonnes de CO ₂ e)	Émissions (%)
Générales	128,06	100,00
Projets	0,00	0,00
Total	128,06	100,00



2. Réduction : recherche permanente de nouvelles possibilités de réduire les émissions de CO₂. Et ce, tant dans la gestion de l'entreprise que dans nos projets.

NOS ACTIONS : 2022-2024 OBJECTIFS DE RÉDUCTION DU CO₂

• **LOGISTIQUE ET TRANSPORT**

Points d'action à exécuter (organisation)	Délai	Date de clôture	État d'avancement de nos actions
Rédaction de la procédure « pression des pneus »	31/01/23	31/03/23	OK
Limitation des déplacements inutiles en se concentrant sur la planification réfléchie des chantiers et la commande de matériaux à temps.	31/03/23	24/03/23	OK
Analyse coût-avantage des pneus à haute efficacité énergétique sur tous les véhicules (label A). Nouveaux véhicules économes dès le début - remplacement des pneus usés par des pneus label A.	31/03/23	24/03/23	OK
Action de sensibilisation + toolbox - flash - concernant l'arrêt du moteur lors du chargement/déchargement - ne pas laisser tourner le moteur à l'arrêt.	30/09/23		
Planification efficace des chantiers et chefs de projet, par ex. 1 jour fixe de travail au bureau, visite des chantiers dans un ordre logique, nuitée à l'hôtel si long déplacement	31/12/23		
Achat de voitures à transmission automatique uniquement	30/09/22	31/08/22	OK
Voitures hybrides (à partir du niveau mgt)	30/09/22	30/09/22	OK
Standardisation des nuitées à l'hôtel en cas de déplacements lointains	30/06/23		
Remplacement des véhicules les plus anciens	30/09/22	31/08/22	OK
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre d'occupants par véhicule ou passage à un autre type de véhicule • Conversion à d'autres types de camionnettes au lieu de DC (double cabine). 	30/04/23	31/03/23	OK
Installation de panneaux solaires + batteries sur les camionnettes	30/04/23		

Voir aussi page 39

Voir aussi page 23



• **MACHINES**

Points d'action à exécuter (organisation)	Délai	Date de clôture	État d'avancement de nos actions
Utilisation accrue de machines électriques	31/12/22	20/12/22	OK
Achat de machines économes en énergie labels A)	31/12/22	20/12/22	OK
Démarrage/arrêt de la machine si non utilisée (sensibilisation/automatique)	31/12/22		OK
Chariots élévateurs/grues/nacelles... électriques	31/12/23		OK

• **CHANTIER**

Points d'action à exécuter (organisation)	Délai	Date de clôture	État d'avancement de nos actions
Isolation supplémentaire des nouveaux conteneurs de bureaux	30/09/22	30/09/22	OK

• **BÂTIMENTS / FACILITY**

Points d'action à exécuter (organisation)	Délai	Date de clôture	État d'avancement de nos actions
Installation d'une roue thermique dans le bureau de Bruxelles	31/03/23	27/03/23	OK
Adaptation du chauffage pour avoir 1 degré de moins partout en hiver et 1 degré de plus en été	31/12/22	1/12/22	OK
<ul style="list-style-type: none"> • Installation de détecteurs sur tous les interrupteurs d'éclairage • Equiper nos bureaux (Acaciastraat 14C) d'un éclairage à 70% LED 	30/06/23		
Évaluation concernant la pose de panneaux solaires à Waremme/Bruxelles + sur le site de Geel, y compris batteries	30/06/23		
Étude de rentabilité petites éoliennes - cette option a été envisagée mais n'est pas réalisable en raison du manque d'espace	30/06/23		

Voir aussi page 31

Voir aussi page 38



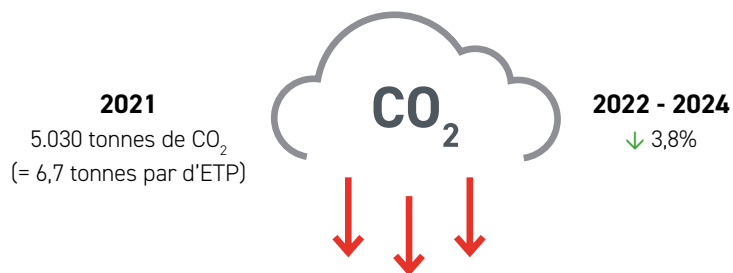
• **PERSONNEL**

Points d'action à exécuter (organisation)	Délai	Date de clôture	État d'avancement de nos actions
Recrutement dans la région de travail	31/03/23		
Plantation d'arbres pour réduire les émissions de CO ₂	31/12/23		

Voir aussi page 33

NOS OBJECTIFS CONCRETS :

Nous avons un objectif de réduction de 3,8 % pour la période 2022-2024. Il est lié au nombre d'ETP (équivalents temps plein).



Domaine 1

→ émissions directes (toutes les émissions des installations possédées ou contrôlées par l'organisation) :

- 4.902 tonnes de CO₂;
- 3,5 % de réduction en 2024 par rapport à 2021.

Domaine 2

→ émissions indirectes (toutes les émissions causées par la production de l'électricité utilisée par l'organisation, les émissions causées par les déplacements professionnels en avion et en voiture privée) :

- 128 tonnes de CO₂;
- 0,3 % de réduction en 2024 par rapport à 2021.

AUDIT

Le 21 juni 2022, l'audit de phase 1 était planifié pour l'échelle de performance CO₂ au niveau 3. Le but de cet audit était de déterminer si notre organisation était prête pour l'audit de phase 2 prévu le 4 et 5 juillet 2022.

Avec succès ☺ nous avons obtenu un certificat de sensibilisation au CO₂ conformément l'échelle de performance CO₂ 3.1.



Entre-temps, nous prenons des mesures vers le niveau 4 de l'échelle de performance CO₂. Vous trouvez plus d'information à ce sujet sur [notre site](#) ou sur [le site \(néerlandais\) de la SKAO](#).

Certificaat NL22/00000013
CO₂-bewust Certificaat Niveau 3

Het managementsysteem voor het CO₂-bewust handelen van

Renotec NV

Acaciastraat 14c, 2440 Geel, Belgium (KBO nummer: 0436207911)

Is geauditeerd en gecertificeerd in overeenstemming met de vereisten van niveau 3 van het handboek
**CO₂-Prestatieladder
Versie 3.1**

Bedrijfsgrootte: middelgroot
Het toepassingsgebied wordt beschreven op pagina 2 van dit certificaat.

Dit certificaat is geldig van 08 augustus 2022 tot 08 augustus 2025 en blijft geldig op basis van gunstige opvolgingsaudits.

Versie 1. Gecertificeerd sinds 08 augustus 2022.

Gecertificeerde activiteiten uitgevoerd door aanvullende sites die op de volgende pagina's worden vermeld.

Getekend door:

SGS Nederland B.V.
Knowledge Solutions, Malledijk 18, Postbus 200, 3200 AE Spijkenisse, Nederland
t +31(0)88 - 2143333 - www.sgs.com



This document is an authentic electronic certificate for Client business purposes use only. Printed version of the electronic certificate are permitted and will be considered as a copy. This document is issued by the Company subject to SGS General Conditions of certification services available on Terms and Conditions | SGS. Attention is drawn to the limitation of liability, indemnification and jurisdictional clauses contained therein. This document is copyright protected and any unauthorized alteration, forgery or falsification of the content or appearance of this document is unlawful.



SGS

AMÉLIORATION CONTINUE

La « QUALITÉ » est un mot-clé chez Renotec. Réfléchir sans cesse à la manière d'optimiser l'organisation du travail, l'efficacité, la valeur ajoutée est une évidence pour notre entreprise. Toujours se concentrer sur ce que nous pouvons encore améliorer est une bonne attitude de base. Mais nous voulons aussi mettre en avant les nombreuses réalisations positives et les petits pas en avant que nous faisons chaque jour.

LÉGAL - TOP 2 DES OBJECTIFS ATTEINTS EN 2022

1. Suivi et mise en œuvre de la législation modifiée : Code civil, loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, règlement relatif aux lanceurs d'alerte, indice i-2021.
2. Révision des conditions générales, du contrat de sous-traitance et du contrat d'entreprise générale.

FINANCE - TOP 3 DES OBJECTIFS ATTEINTS EN 2022

1. Finance comme partenaire et coach du business :
 - Concertations trimestrielles approfondies dans les divisions et concertation au niveau de la direction.
 - Les principaux KPI sont examinés en détail avec le business. Cela permet d'établir une interaction continue.
2. Déploiement de PowerBI auprès des Service Units et du Business via des indicateurs principaux :
Suivi du rendement, suivi de la variance, prévision des résultats, suivi du budget, tableaux de bord de direction, ...
3. Flotte - optimisation de la mobilité :
Enquête sur les déplacements, taux d'occupation des camionnettes, inclusion dans OTNP (= trajets de formation pour les nouveaux chefs de projet).

RH - TOP 3 DES OBJECTIFS 2022

1. Recrutement de +/- 200 collaborateurs, dont 26 % de départs.
2. Scission du payroll ouvriers par division → contact plus direct et efficace avec le business et gain d'efficacité.
3. Développement et mise en œuvre complète de l'application RH avec gestion de la formation.

AMÉLIORATION CONTINUE

QUALITÉ - TOP 3 DES OBJECTIFS ATTEINTS EN 2022

1. Certificat Échelle de performance CO₂ niveau 3 atteint.
2. Objectif global de satisfaction des clients de Renotec → 85 % atteint.
3. Permis environnemental classe I Renotec - Renotec Geel.

PRÉVENTION - TOP 3 DES OBJECTIFS ATTEINTS EN 2022

1. Dossier de sécurité contre les explosions et dossier d'intervention en cas d'incendie (conformément au permis environnemental de classe 1).
2. Élaboration + déploiement et mise en œuvre d'une SafetyApp low-code (notifications - WPI - toolbox).
3. Objectif global nombre d'accidents : Taux de fréquence < 15 atteint.

TSU (TECHNICAL SERVICE UNITS) - TOP 3 DES OBJECTIFS ATTEINTS EN 2022

1. Gand comme point d'entreposage supplémentaire avec un magasinier permanent.
2. Garantie de la continuité de la disponibilité et de la livraison des marchandises sur les chantiers.
3. Lancement d'une application de gestion des actifs et d'une application de planification associée pour le contrôleur TSU.

ACHATS - TOP 3 DES OBJECTIFS ATTEINTS EN 2022

1. Nouveau bureau à Bruxelles
2. Nouveau contrôle des accès sur les sites de Geel, Waremmes, Bruxelles, Wommelgem.
3. Fiabilité des livraisons entre l'entrepôt et le chantier > 99 %.

AMÉLIORATION CONTINUE

IT - TOP 3 DES OBJECTIFS ATTEINTS EN 2022

1. App QSSE :
 - Inspections du lieu de travail ;
 - Toolboxes ;
 - Notifications.
2. App RH Talent.
3. App TSU (Technical Service Units) :
 - Gestion des actifs ;
 - Outil de planification pour le contrôle des petites machines.

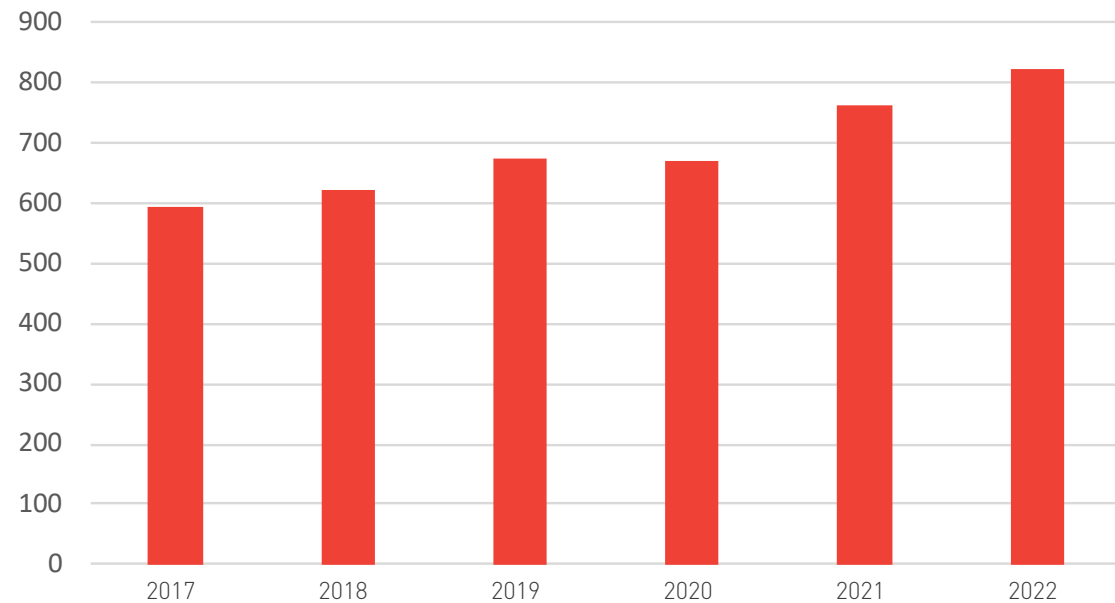
MARKETING & COMMUNICATION - TOP 3 DES OBJECTIFS ATTEINTS EN 2022

1. Campagne personne de confiance et Réflexe STOP ;
2. Lancement du Renozine ;
3. Visualisation des SDG dans la communication et les bâtiments.

10. COLLABORATEURS

Notre effectif continue de croître. Nous devons cette croissance principalement à la campagne que nous avons lancée pour exploiter le réseau de nos propres collaborateurs. Nous avons également continué à publier des offres d'emploi par le biais d'agences d'intérim (en vue d'un recrutement permanent à terme), de bureaux de sélection, d'écoles, de réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook et Instagram) et du site web de Renotec.

Nombre d'ETP du Groupe Renotec



Répartition hommes/femmes sur le nombre moyen de travailleurs

	2017		2018		2019		2020		2021		2022	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Temps plein	47	499	53	527	55	571	56	569	65	659	79	700
Temps partiel	20	28	19	24	22	27	20	26	17	23	18	26
TOTAL	67	527	72	551	76	598	75	595	82	682	97	726
	594		623		674		670		764		823	



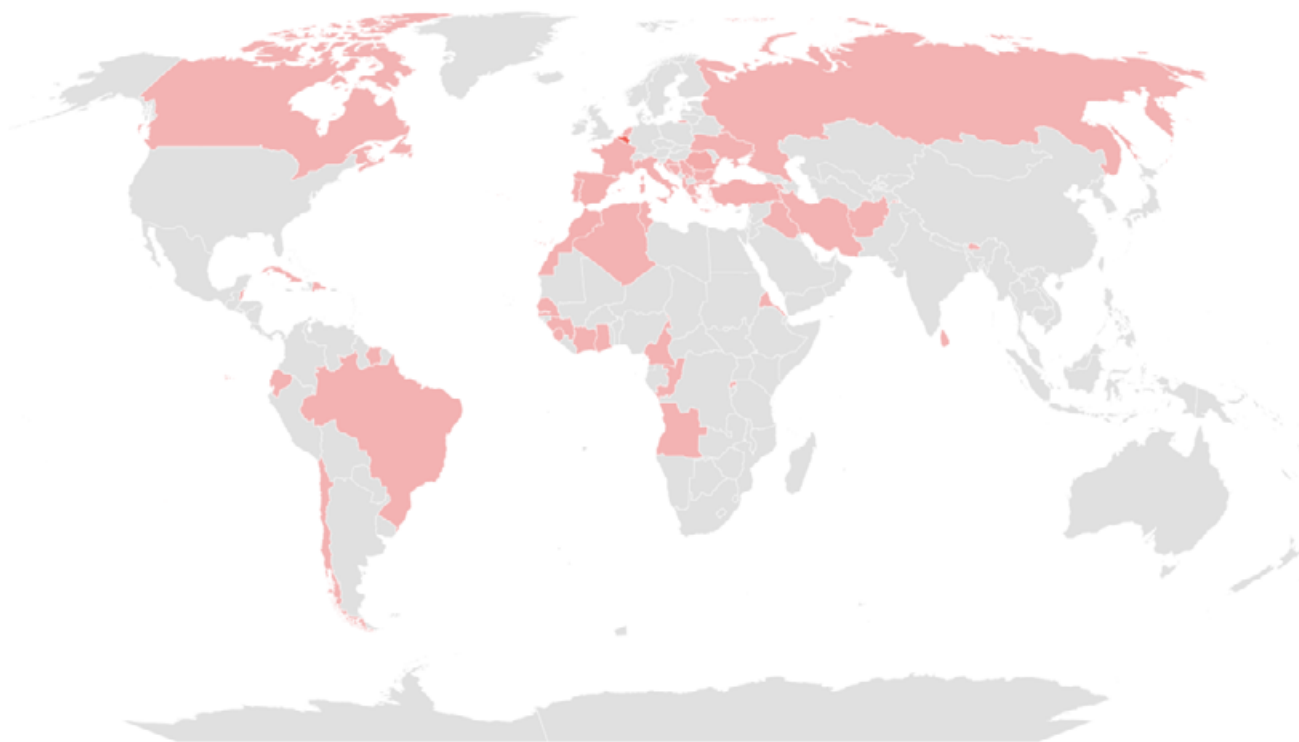
DIVERSITÉ

Notre culture d'entreprise stimule l'implication, embrasse la diversité et rejette toute forme de discrimination. Il est attendu de chaque collaborateur du Groupe Renotec qu'il ne se laisse pas influencer, dans l'exercice de sa fonction, par des considérations philosophiques, politiques, religieuses, l'orientation sexuelle, le sexe, la race ou l'origine.

Nous assurons l'égalité des chances lors du recrutement et de la sélection, de la formation, de la promotion, etc.

Au cours des dernières années, le Groupe Renotec a pris de nombreuses initiatives afin d'offrir des opportunités au plus grand nombre : jeunes sans diplôme, personnes atteintes d'un handicap physique, allochtones et personnes rencontrant des difficultés sur le marché du travail.

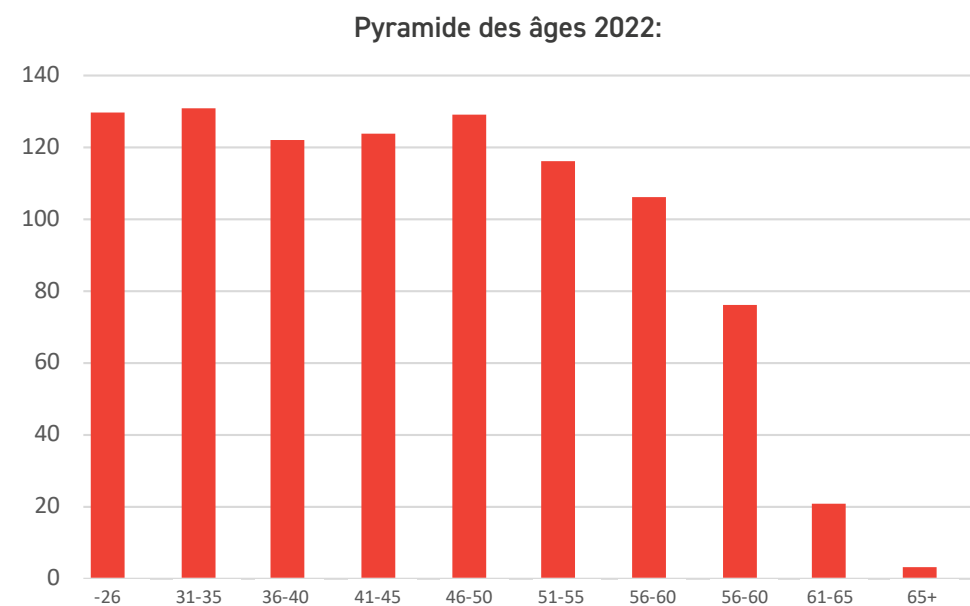
De 41 nationalités différentes en 2021, le nombre de nationalités est passé en 2022 à pas moins de 54 !





PYRAMIDE DES ÂGES

	2018	2019	2020	2021	2022
-26	63	68	65	106	130
26-30	83	104	103	109	131
31-35	73	86	82	93	122
36-40	87	91	87	98	124
41-45	104	104	102	108	129
46-50	74	84	88	94	116
51-55	81	79	75	85	106
56-60	50	48	58	54	76
61-65	9	10	10	15	21
65+	0	0	1	2	3
Âge moyen	41,07	40,78	41,25	40,16	40,72



11. SÉCURITÉ ET SANTÉ

L'année dernière, l'accent a été mis sur la sensibilisation à la sécurité dans le but de faire de la sécurité un thème « **TOP OF MIND** » / **réduire les accidents à « 0 »**.

Par ailleurs, nous visons une amélioration continue et Renotec continuera à prendre diverses mesures pour maintenir la sensibilisation à la sécurité, notamment :

1. Implémentation Safety App ;
2. Trajet de formation Nouveaux Chefs de projet – jour 2 (4h) : formation sur les responsabilités/ responsabilité civile ligne hiérarchique ;
3. Concertation mensuelle avec toute la direction/ QSSE ;
4. Sécurité comme 1er point à l'ordre du jour pendant la concertation opérationnelle avec la direction ;
5. Chef de projet QSSE dans chaque division ;

Conclusion :

- Progression tangible → moins d'accidents et de plaintes en 2022.
- Le coaching sur la sensibilisation et le comportement en matière de sécurité reste essentiel.

Nous maintenons nos travailleurs alertes, notamment via les initiatives suivantes :

- En octobre, chaque chef de projet a effectué min. 1x un audit VCA interne dans une autre division ;
- Diverses campagnes de sensibilisation (personne de confiance, réflexe STOP, bulletins d'information, communication sur Workplace) ;
- Audits QSSE internes sur le chantier par un auditeur interne
- Poursuite de l'extension de la bibliothèque toolbox



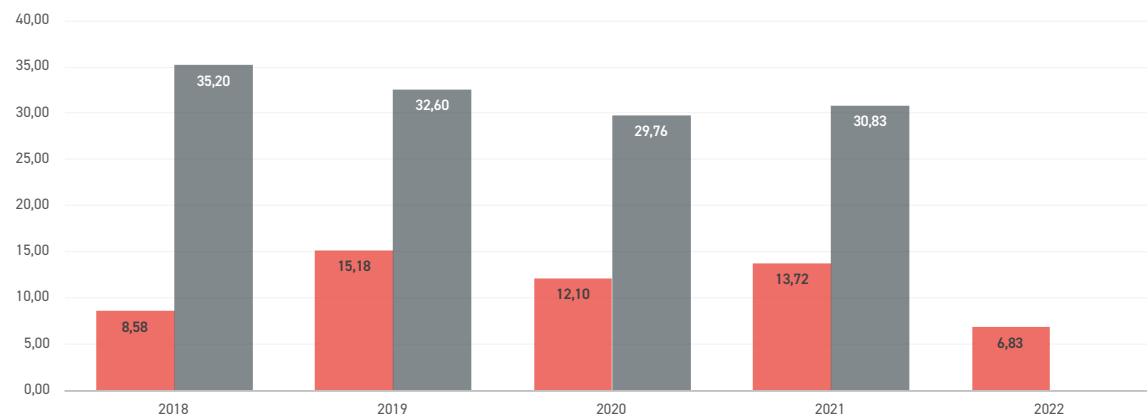
Mesures d'amélioration mises en œuvre :

- Rédaction d'un dossier de sécurité contre les explosions pour :
 - le nouvel atelier de menuiserie ;
 - le stockage de gaz ;
 - la cuve à mazout de la salle polyvalente (Scheepers) ;
 - la station-service.
- Création d'un nouveau dossier de prévention incendie pour le site de Geel ;
- Mise en œuvre et déploiement d'une nouvelle Safety App avec différents modules (notification, toolbox, inspection du lieu de travail) ;
- Intégration de l'aspect KLIP/KLIM dans le trajet de formation pour les nouveaux chefs de projet ;
- Notre Toolbox BA4 avertit tout le personnel opérationnel + formation pratique (hiver) avec un partenaire de formation externe ;
- Formation des menuisiers : mesures à prendre suite aux mesures de poussière et de bruit de Liantis (service externe de prévention et protection au Travail) ;

- Nouvelle présentation pour l'inspection du lieu de travail (nouveaux risques suite à des accidents/incidents, par exemple l'utilisation/l'état de l'échelle) ;
- Nouvelle présentation de l'audit VCA interne (prévention des incendies / stabilité / échelle / ...) ;
- Inspection du lieu de travail lancement du chantier - proactive = bonne préparation du chantier ;
- Utilisation de nouvelles cartes pour les échafautages ;
- Permis d'environnement de classe 3 à Gand ;
- Dossier de chantier numérique ;
- Permis de feu ;
- Journée de révision pour les employés en service depuis 3 mois et les employés victimes d'un accident du travail



Aperçu du taux de fréquence par rapport à la moyenne sectorielle



12. ENVIRONNEMENT

L'entrepreneuriat durable est un processus d'amélioration continue et un engagement volontaire. Il implique que nous prenions, en tant qu'entreprise, notamment au niveau social et environnemental, des mesures qui vont plus loin que la législation en vigueur.

CONSOMMATION DE PAPIER

Afin de réduire la consommation de papier, Renotec a lancé en 2017 le badge d'impression. Les résultats sont encore visibles aujourd'hui

Notre consommation de papier continue à diminuer. En 2022, elle a baissé de 12 % par ETP.

En plus du badge d'impression, nous metons aussi beaucoup sur la communication interne digitale.

« Au nom de l'imprimante, de l'encre et du papier : délivre-nous de l'impression ! »

« Par rapport à 2021, notre consommation de papier a baissé de 12 % par ETP en 2022 »



ANNÉE	TYPE	JANVIER - MARS	AVRIL - JUIN	JUILLET - SEPTEMBRE	OCTOBRE - DÉCEMBRE	TOTAL
2021	NOIR	151.081	126.508	126.376	126.778	530.743
	COULEUR	123.639	99.782	92.750	92.808	408.979
	TOTAL	274.720	226.290	219.126	219.586	939.722
2022	NOIR	139.025	127.390	104.995	119.658	491.068
	COULEUR	104.065	107.909	81.980	102.265	396.219
	TOTAL	243.090	235.299	186.975	221.923	887.287



CHIFFRES CLÉS ENVIRONNEMENT - CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Les tableaux ci-dessous affichent la consommation totale d'électricité et d'eau.

Consommation d'électricité MWh net Renotec Geel

Renotec Geel	2019	2020	2021	2022
Winkelomseheide	220	243	334	270
Acaciastraat 14C	154	150	224	268
Acaciastraat 18C	12	2	2	4

Production des 755 panneaux solaires Renotec Geel

MWh	2019	2020	2021	2022
Acaciastraat 14C	9	11	5	6
Scheepers	58	60	34	51

Consommation d'eau Renotec Geel

Consommation de Renotec Geel en m ³	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Acaciastraat 18C	30	33	51	15	1049
Acaciastraat 14C	349	353	398	411	530
Acaciastraat 14-16	301	115	139	222	1547
Acaciastraat 16	274	157	201	313	42
Winkelom 223 A	1	16	40	19	73
Winkelom 229 (brandleiding)	0	0	12	0	0
Winkelom 229	134	220	107	268	302
Winkelom 223 B	265	300	686	335	273
TOTAL	1.354	1.194	1.634	1.583	3.816

L'augmentation de la consommation d'eau est principalement due au remplissage des réservoirs pour les jardins et à une petite fuite à la borne d'incendie où les réservoirs sont remplis.

La réduction de notre empreinte hydrique est une priorité que nous prendrons en compte en tant que projet dans le prochain cycle.



**CHIFFRES CLÉS ENVIRONNEMENT
- DÉCHETS (TONNES)**

DESCRIPTION	CODE EURAL	2021	2022
DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DÉMOLITION	170904	3.279,200	4.156,210
GRAVATS	170107	2.315,500	2.688,640
TERRE ET CAILLOUX	170504	486,630	2.279,520
BOIS	170201	255,760	319,460
AMIANTE LIÉE	170605	51,580	275,900
MÉTAL	170407 170401 170405		28,820 0,040 40,120
NON-FERRO	170407 170402 170403 170404	7,780	17,320 1,800 0,479 0,020
POUSSIÈRE DE BOIS	30105		17,020
PAPIER/CARTON	200101	14,180	14,740
BOUE DE LAVAGE DE VOITURE	190812 190805		9,660 1,280
ROOFING	170302	14,340	9,100



**CHIFFRES CLÉS ENVIRONNEMENT
- DÉCHETS (TONNES)**

DESCRIPTION	CODE EURAL	2021	2022
DÉCHETS VERTS	200201	5,420	4,560
YTONG	170802		3,900
PLASTIQUE DUR	170203		3,760
DÉCHETS RÉSIDUELS	200301	6,860	2,680
HUILE USAGÉE	130208		2,140
BATTERIE AU PLOMB	160601		1,150
FILM PLASTIQUE	170203		1,100
PNEUS EN CAOUTCHOUC CREUSANT LA GRUE	191204		0,200
EAU DE RINÇAGE	160708		0,100
PNEUS DE VOITURE	160103		0,002
TOTAL		6.437,250	9.879,721

04 PRATIQUE



13. INDICATEURS FINANCIERS

En tant qu'organisation dynamique, nous faisons des affaires de manière durable et responsable avec nos clients et fournisseurs. Nous disposons de certifications importantes et sommes membre de diverses associations en Belgique.

A. Bilan - Actif (en EUR)	2020	2021	2022	2020	2021	2022
ACTIF IMMOBILISÉ	13.186.509	17.996.084	26.420.328	20,9%	26,4%	32,8%
I. FRAIS DE CONSTITUTION	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84.647	42.662	0	0,1%	0,1%	0,0%
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13.069.945	17.931.456	26.407.172	20,7%	26,3%	32,8%
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	31.917	21.966	13.156	0,1%	0,0%	0,0%
ACTIF CIRCULANT	50.069.343	50.097.869	54.138.018	79,1%	73,6%	67,2%
V. CRÉANCES > 1 AN	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS	1.376.444	1.303.683	1.280.388	2,2%	1,9%	1,6%
VII. CRÉANCES < 1 AN	44.106.946	45.171.827	50.354.049	69,7%	66,3%	62,5%
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	219	42.000	96.600	0,0%	0,1%	0,1%
IX. LIQUIDITÉS	3.561.746	2.369.523	966.432	5,6%	3,5%	1,2%
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	1.023.988	1.210.836	1.440.549	1,6%	1,8%	1,8%
ACTIF TOTAL	63.255.852	68.093.953	80.558.346	100,0%	100,0%	100,0%

B. Bilan - Passif (en EUR)	2020	2021	2022	2020	2021	2022
FONDS PROPRES	19.295.408	20.924.538	24.442.885	30,5%	30,7%	30,3%
I. CAPITAL	244.603	244.604	244.604	0,4%	0,4%	0,3%
III. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
IV. RÉSERVES	19.007.448	20.624.927	24.142.444	30,0%	30,3%	30,0%
V. RÉSULTAT REPORTÉ	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
VIII. PART DES TIERS	43.357	55.007	55.837	0,1%	0,1%	0,1%
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	4.375.645	5.212.447	4.455.692	6,9%	7,7%	5,5%
VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	4.375.645	5.212.447	4.455.692	6,9%	7,7%	5,5%
DETTES	39.584.799	41.956.968	51.659.769	62,6%	61,6%	64,1%
VII. DETTES > 1 AN	4.111.558	7.843.358	13.407.040	6,5%	11,5%	16,6%
IX. DETTES < 1 AN	35.412.281	33.893.941	38.119.630	56,0%	49,8%	47,3%
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	60.960	219.669	133.099	0,1%	0,3%	0,2%
TOTAL PASSIF	63.255.852	68.093.953	80.558.346	100,0%	100,0%	100,0%

C. Bilan - Comptes de résultats (en EUR)	2020	2021	2022	2020	2021	2022
I. PRODUITS D'EXPLOITATION	129.661.317	161.121.954	169.664.489	100,0%	100,0%	100,0%
II. COÛTS D'EXPLOITATION	123.794.672	154.742.921	161.582.503	95,5%	96,0%	95,2%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5.866.645	6.379.033	8.081.986	4,5%	4,0%	4,8%
IV. PRODUITS FINANCIERS	470.264	755.844	666.072	0,4%	0,5%	0,4%
V. CHARGES FINANCIÈRES	359.618	480.995	541.166	0,3%	0,3%	0,3%
BÉNÉFICES AVANT IMPÔTS	5.977.291	6.653.882,00	8.206.891	4,6%	4,1%	4,8%
IX. PRÉLÈVEMENT SUR LES IMPÔTS DIFFÉRÉS	18.637	18.117	-460.460	0,0%	0,0%	0,0%
X. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	907.700	1.142.506	1.237.893	0,7%	0,7%	0,7%
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	5.088.228	5.529.493,00	6.508.539	3,9%	3,4%	4,1%



BE0436.207.911



Acaciastraat 14 C
2440 Geel



info@renotec.be
www.renotec.be



014/86.60.21



renotec-nv



renotec.be



renotec.be

Pour de plus amples informations sur ce rapport de durabilité ou si vous avez des remarques ou suggestions, vous pouvez contacter :

Gerlinde Lauwers

Directrice Service Units

Gerlinde.Lauwers@renotec.be

Vicky Dolèzal

Manager QSSE

Vicky.Dolezal@renotec.be

An Willaert

Manager Marketing et Communication

An.Willaert@renotec.be